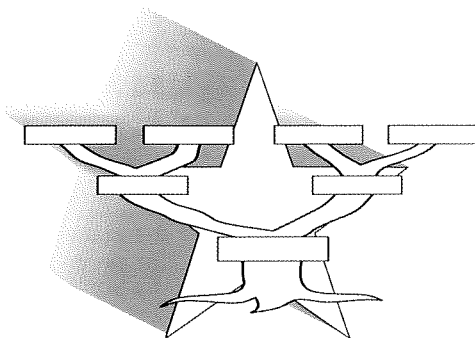


Walliser Vereinigung für Familienforschung



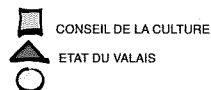
Association valaisanne d'études généalogiques
Walliser Vereinigung für Familienforschung



Bulletin 18

2008

Avec le soutien du Conseil de la culture de l'État du Valais



Pour adresse: Guy-Bernard Meyer, président Aveg-WVFF
Route de la Cretta 2, 1870 Monthey
gbmeyer@netplus.ch

Caution historique: Pierre-Alain Bezat, pa.bezat@gmail.com

Armoiries numérisées: Paul Laffey, lafpl@swissonline.ch

Correction: Évelyne Brun, br.eve@bluewin.ch

Mise en page: Claudine Daulte, www.mise-en-page.ch

Illustrations de couverture:

- *«Le 15 mai 1442, reconnaissance des hommes de la communauté de Salvan envers leur seigneur l'abbé de Saint-Maurice... Jean Cheseaux, Antoine Derivaz, Perrod Constantin, Perrod Délez, François Morand, Étienne Moret, Jean Borgeat, Raoul Mottier, Étienne Veuthey, Jean Gay, Perrod Gross, Johannod Duchoud, Jean Jacquier, François Bochaty, Jean Mathey, Jean Claivaz, Jean Lonfat, Jean Hugon, Perrod Vouilloz, Jean Vallet, Jean Claivoz...»* © AASM CHA 15/1/3
- Constance Marie (17 x 24 cm), gouache de Roger Gaspoz.
- Le paquebot *Lafayette*.

Éditeur: © Aveg-WVFF 2009
Impression: La Vallée, Aoste

Sommaire – Inhaltsangabe

Des rêves, des départs, des retours...	
<i>Träumen, Wegghehen, Wiederkehren...</i>	4
Rencontres 2009 – <i>Jahresprogramm 2009</i>	5
Raymond Lonfat	
<i>L'erba</i> . Histoire de la seigneurie abbatiale de la vallée du Trient, Salvan, Finhaut, Vernayaz, des origines jusqu'en 1349	6
Paul Heldner	
<i>Das Heidenhaus im Oberwallis</i>	14
Paul Heldner / Traduction de Jean Tabin	
Les maisons « païennes » du Haut-Valais	17
Bernard Truffer	
Nouvelles armoiries – <i>Neue Wappen</i>	20
Gaëtan Cassina	
Anchette-Bernard. Des Platea aux Preux par les armoiries	23
Guy-Bernard Meyer	
Relevés des actes BMS de l'Aveg	30
Roger Gaspoz	
Un peintre au cœur de la généalogie	33
Guy-Michel Coquoz	
Des Salvanins en Amérique du Nord	38
Pierre-Alain Bezat	
Les pérégrinations d'un presque inconnu! Le chirurgien Claude Donnet de Troistorrents (1604-†vers 1670)	65
Admissions, démissions – <i>Aufnahmen, Austritte</i>	77
L'Aveg en bref – <i>Der WVFF in kürze</i>	78
Comité – <i>Vorstand</i>	79

Des rêves, des départs, des retours... Träumen, Weggehen, Wiederkehren...

Merci aux contributeurs! En plus d'une invitation à suivre les traces de nos migrants, ce numéro nous offre des portraits pour un arbre généalogique original, des armoiries, des maisons «païennes» et des maisons de maître...

Le travail de généalogistes acharnés allié à celui d'historiens, professionnels ou amateurs, nous permet de suivre les pérégrinations de certains de nos concitoyens qui ont eu le courage de transplanter leurs racines dans une terre nouvelle.

Deux articles nous décrivent les origines ou l'histoire des habitants de la vallée du Trient, candidats à l'émigration ou sédentaires déterminés.

Autre destin: celui d'un jeune chirurgien, natif de Troistorrents, pratiquant ses talents sur des champs de batailles étrangers et revenu indemne dans son coin de pays!

Bonne découverte!

Herzlichen Dank an alle die einen Beitrag geleistet haben! Zusätzlich zur Möglichkeit die Spuren unserer «Wanderer» nach zu verfolgen präsentieren wir Ihnen in diesem *Bulletin* eine originelle Art der Stammbaumdarstellung sowie Wappen, *Heidenhaus* und Herrschaftshäuser.

Das unerbittliche Suchen und Ergründen der Ahnenforscher in Verbindung mit jenem der Historiker (Professionellen oder Amateuren) gestattet uns die Auswanderungswege, welche einige unserer Mitbürger mit grossem Mut angingen um eine neue Heimat zu suchen, zu verfolgen.

Zwei Artikel beschreiben die Erlebnisse oder die Geschichte der Bewohner des Trient-Tales sowohl die der Auswanderungskandidaten wie auch jene die fest entschlossen waren in der Heimat zu verbleiben.

Im Weiteren können Sie das Schicksal eines jungen «Troistorrenter» Chirurgen, der seine Talente auf fremden Kriegsschauplätzen ausübte und schliesslich als freier Mann in seine Heimat zurückkehrte, erfahren.

Viel Spass beim Lesen!

Rencontres 2009

Jahresprogramm 2009

2 mai, Martigny (Assemblée générale)

- Visite des nouveaux locaux des archives de la Ville.

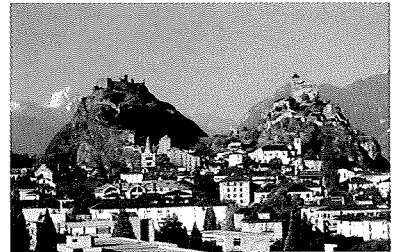
2. Mai, Martinach (Generalversammlung)

- Besuch des neuen Stadtarchivs.



6 juin, Sion

- Découverte des richesses archéologiques de la capitale, dont les bains romains retrouvés sous la cathédrale Saint-Théodule et visite de l'Hôtel de Ville.



6. Juni, Sitten

- Besichtigung der grossartigen archäologischen Funde der Hauptstadt unter anderem die berühmten römischen Bäder die sich unter der Kathedrale befinden; anschliessend Besichtigung des Gemeindehaus.

5 septembre, Simplon-Village

- Journée récréative et familiale «spéciale 20^e anniversaire» (sortie en autocar).

5. September, Simplon-Dorf

- Diesen Tag werden wir zusammen mit der Familie verbringen und gemeinsam verschiedene Besichtigungen und Aktivitäten vornehmen.



L'erba

Histoire de la seigneurie abbatiale de la vallée du Trient, Salvan, Finhaut, Vernayaz, des origines jusqu'en 1349 *

Raymond Lonfat

Après une quinzaine d'années de recherches dans divers fonds d'archives, Raymond Lonfat, membre très actif de l'Aveg, publie un important ouvrage, en deux volumes, sur l'histoire médiévale et l'histoire des familles de Salvan, Finhaut, Vernayaz. L'aide et l'observation de plusieurs médiévistes réputés ont permis la construction de cet ouvrage fouillé. Sa préface est signée par Nicolas Carrier, maître de conférences en histoire médiévale à l'Université de Lyon. Voici un extrait du début du volume II.

La généalogie, loin d'être une science exacte, établit un lien entre le passé et l'avenir, permet de s'identifier à une communauté, offre une compréhension de l'évolution du contexte social et économique d'une population tout en rattachant l'individu à une mémoire collective. Les faits historiques marquants pour la région, certains anecdotiques, d'autres plus dramatiques, ont été racontés dans la première partie de cet ouvrage. Durant la transcription des documents consultés, toutes les apparitions des habitants, enregistrées scrupuleusement, ont permis d'établir l'histoire et la généalogie des familles. La deuxième partie de ce livre s'adresse aux personnes intéressées à trouver leurs racines et à revivre les premières actions de leurs ancêtres.

Apparition des noms

À Salvan, les premières annotations de personnes mentionnent un seul prénom accompagné des formules «habitant de...» et, plus occasionnellement, «fils de...». Attribués au baptême, souvent d'inspiration biblique ou d'origine germanique, ces prénoms peu variés subissent des transformations par l'adjonction de diminutifs.

Le premier-né masculin s'appellera comme son père, les cadets comme leur parrain ou leur marraine (presque systématiquement un oncle ou

* Cet ouvrage de 700 pages environ, au format 30 x 30 cm, est richement illustré en couleur. Il peut être commandé sur le site www.vallee-trient.ch au prix de 220 fr. environ. Son tirage numéroté est limité.



Le 7 avril 1277, Hugues de Finhaut apparaît en compagnie de ses frères. Il est l'ancêtre des Hugon, Lugon-Moulin et Lugon. Le prénom d'Hugues apparaît sur la deuxième ligne, à droite de la tache.
© AASM CHA 15/2/1

une tante), ou comme leur grand-père paternel. Dès la deuxième moitié du XIII^e siècle, une nouvelle manière de préciser l'identité apparaît sur le modèle des Romains : le rajout d'un nom transmissible aux héritiers. À partir du XVII^e siècle, des registres pour l'inscription des baptêmes et des mariages s'ouvrirent, suivis par les registres de naissances et de décès.

Invention des patronymes

Près d'un tiers des patronymes sont tirés d'un lieu-dit. Le toponyme sert à identifier un personnage puis, lorsque ses descendants gardent l'appellation, il passe au rang de nom de famille. Les Jean, Johannod, Pierre, Perret, Perrod, Johannette et Perrette se côtoient régulièrement dans chaque foyer¹.

L'utilisation fréquente du même prénom dans un même lieu-dit obligera la création de nouveaux noms de famille, différents du toponyme. Un lieu d'origine extérieur à la vallée sera aussi source de patronymes. Dans un cinquième des cas, ils sont issus du prénom d'un ancêtre, noté pour signaler une filiation : les Jacquier, Voeffray, Vouilloz, Thomas, Hugon, Reymond – Raymond...

Les caractéristiques géographiques, la présence d'un torrent, d'une source, d'une combe, d'une falaise ou d'un marais amènent la création d'un nom. La couverture du sol, la présence marquante d'une essence d'arbre, la prédominance d'une espèce végétale offrent des qualificatifs de choix. Le caractère, les traits physiques ou moraux, les tares, les défauts, l'état civil d'un personnage deviennent des sobriquets ironiques ou affectueux, suffisamment puissants pour déterminer une famille. Ils peuvent supplanter occasionnellement des patronymes pourtant bien établis.

Le métier, la fonction exercée par le père marque toute la famille. Les noms d'animaux sauvages ou domestiques, les objets, outils, ustensiles, les vêtements, plus rarement les fêtes religieuses passent au rang de patronymes. Les déménagements successifs occasionnent des mutations. Ainsi, un du Torrent appelé aussi du Trétien deviendra un des Leysettes. Un des descendants s'appellera des Marécottes. S'implanter dans un nouvel endroit signifie souvent se voir attribuer le toponyme comme patronyme. Si ce nom est déjà pris, la personne qui déménage garde le nom de l'ancien domicile. Changer d'activité professionnelle ou de responsabilité sociale, habiter chez son grand-père maternel pourra entraîner la création d'un nouveau nom. Habiter chez son beau-père, spécialement en l'absence d'héritier masculin, exploiter avec lui ses tenures suffira pour être assimilé.

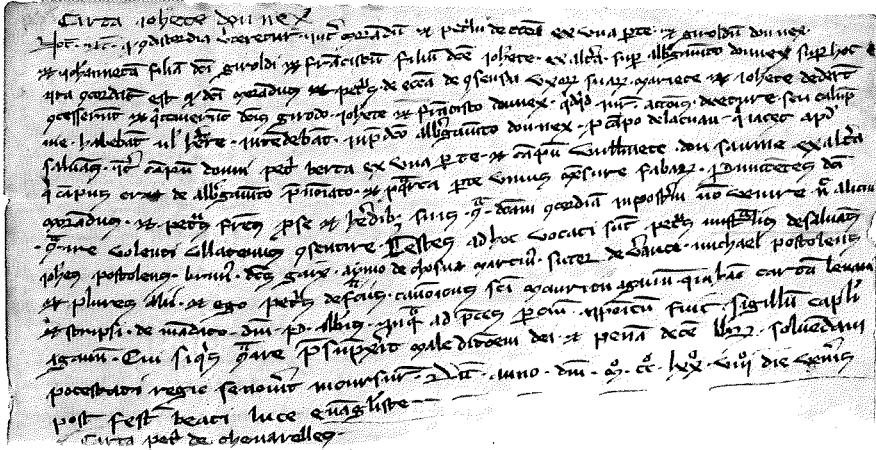
1. Plusieurs frères et sœurs portant en plus le même prénom, imaginez les multiples confusions possibles dans l'identification des personnages.

Changement de nom

Des personnages de la vallée du Trient « rebaptisés » portent simultanément ou successivement plusieurs noms.

- Girolde de Salvan, troisième fils de Pierre le Jeune de Salvan, nommé Girolde *Salvanot* en 1297, en 1298 et en 1304, à la suite de son déménagement aux *Cheseaux*, deviendra Girolde *des Cheseaux*, l'ancêtre de la famille.
- Martin de Salvan, fils de Philippe de Salvan, mentionné dès 1261, sera appelé après son déménagement Martin de Finhaut. Son ancien métier de meunier explique aussi qu'il apparaisse comme Martin de Finhaut *alias* de Salvan *aliq mugneri*².
- Brun, fils de Martin du Trétien *alias* du Torrent, sera également appelé dès 1292 Brun *Messelyer*, Brun le garde-forestier. Son frère, Pierre, appelé du Trétien ou du Torrent, se verra également attribuer un troisième nom, du Chesalet, nom du lieu-dit où il habite au Trétien.
- Le 11 janvier 1298, Jean Postolen, second fils de Jean Postolen l'Aîné, est mentionné en compagnie de son épouse Jacqueline dans un acte concernant son frère Jacques. Treize jours plus tard, toujours sous le nom de Postolen, il reçoit l'hébergement de Martin du Chablo et de Johannette son épouse, morts sans héritiers. Dès 1301, le couple Postolen portera exclusivement le nom de du Chablo sans *alias*, tout comme ses filles ainsi nommées lors de leurs fiançailles.
- Un des rares immigrés de la communauté, Étienne Fabri de Liddes mentionné dès 1294 à Finhaut, sera nommé Étienne de Finhaut. Ses enfants porteront indifféremment les noms de Finhaut et Étienne.
- Vers 1300, deux des trois fils de Pierre de Salvan *junior*, à la suite du déménagement de leur père aux Marécottes, seront appelés de la Leneire. Ils porteront épisodiquement les seuls patronymes attribués à leur troisième frère, Balis ou encore Baluchod.
- Un des membres de la famille Pella de Salvan, Jean, à la suite de son déplacement à la Crettaz de Martigny, se nommera de la Crettaz. Son fils, aussi appelé Pella ou de la Crettaz, portera également un troisième nom : Mathey, tiré du prénom de sa grand-mère, Matella.
- En 1321, Martin Magnoz du Trétien change de nom. Il est appelé durant quelques années Martin Niezat. À la suite de son déménagement au Rosel, il apparaît alors comme Martin de Salvan. Par la suite, il sera relevé dans la documentation sous le nom de Martin du Rosel.
- Pierre de Miéville, fils de Christian de Miéville, apparaît à Salvan en 1324 sous le nom de Bonar. Son fils, François Bonar, sera par la suite appelé François Basset. Bonar et de Miéville ne seront plus utilisés.
- Guillaume Gay, fils de Boson Gay de *la Fontanasse* des Granges sur Salvan, portera successivement les noms de Boson, puis de Fontanassy, famille dont il sera l'ancêtre.

2. Ici avec une minuscule, car ayant une valeur de sobriquet et non de patronyme.



Le 21 octobre 1278, Morand, fils de Pierre de l'Église senior, apparaît en compagnie de son épouse Mariette et de son frère Pierre à la Vella de Salvan. Il est l'ancêtre des Mermet, des Murisier, des Fournier et des Reymond – Raymond de Salvan. © AASM CHL 0/1/427

Un Derivaz épouse une fille Coquoz probablement bien dotée – elle n'a pas de frère. En prenant son nom, il crée une nouvelle souche. Ce cas de figure se retrouve pour les Duchoud, les Jacquier, les Décaillet et bien d'autres.

Les Gross «anciens», en voie d'extinction vers le début du XV^e siècle, ont leur nom repris par un Pierre Valet qui devient Pierre Gross «anciens 2» lorsqu'il épouse une des dernières descendantes de la famille. Ironie du sort, Pierre Gross n'a que des filles! Un de ses beaux-fils, étranger à la vallée du Trient, reprendra à son compte le patronyme déjà usurpé de Gross et deviendra l'ancêtre des Gross «nouveaux» de Finhaut.

L'origine de certains noms demeure une énigme. C'est le cas pour les Unzat. Plusieurs noms évoluent de manière spectaculaire en se transformant au cours des siècles: les Unzat, par exemple, deviendront les Lonfat. D'autres se retrouvent toujours sous une forme presque similaire: les Bochatay – Bochatay, les Derivaz ou les Borgeat...

Les différents patronymes portés par un personnage peuvent apparaître à la suite, parfois soulignés par un *dictus* ou *alias*. Progressivement, l'un d'entre eux finira par s'imposer: les Combey – Voefray, pour ne citer qu'eux, deviendront vers le début du XVII^e siècle les Voefray. Enfin, la difficulté de choisir entre le nom du père ou de la mère se reportera souvent sur les héritiers.

Dans cet ouvrage, lorsque le prénom est suivi d'une seconde appellation devenant par la suite un patronyme, la première attestation trouvée marquera la date d'apparition de la famille.

Inventaire des patronymes et des familles

Un seul patronyme apparaît avant 1250, une quarantaine avant 1300 et plus d'une quarantaine encore avant 1350³. Par ordre chronologique, toutes les familles mères recensées dans les divers hameaux de la communauté sont présentées, y compris celles qui sont éteintes. Un peu moins de septante noms sont regroupés en quarante-huit chapitres; une dizaine décrits dans «Quelques apparitions furtives». Un inventaire de personnes mentionnées brièvement dans la région viendra clore ce travail. Quelques familles sont absentes de ce premier inventaire, les Landry par exemple, établis à Salvan seulement au début du XVI^e siècle.

Certains personnages portent simultanément ou successivement plusieurs noms: par exemple les du Trétien – du Torrent – du Chesalet. Leur histoire est racontée dans celle de la famille mère. Des tirets espacés séparent ces patronymes pour les distinguer des noms composés, reliés par un trait d'union comme les Lugon-Moulin. Les termes «anciens» (parfois «anciens 1» ou «anciens 2») et «nouveaux» placés à la suite d'un patronyme permettent de distinguer des familles du même nom, sans liens du côté paternel, qui se côtoient ou se succèdent dans la région. Les mots «probable», «probablement», «vraisemblable» et «vraisemblablement» apparaissent sans cesse, signalant une déduction de l'auteur. À la première mention, chaque prénom est écrit en caractères gras. Il faut souvent trouver les éléments biographiques, dates de naissance et de décès, à partir de maigres indices, les données concernant l'âge étant pratiquement inexistantes. Les estimations s'appuient sur la base suivante: à cette époque, un personnage relevé est majeur et âgé d'au moins 14 ans⁴.

Structure

En ouverture, l'étymologie du nom⁵ rassemble divers points de vue d'auteurs et donne des renseignements précieux sur l'origine d'une famille, et fréquemment sur les toponymes⁶. Dans la partie

3. À titre de comparaison, plus de 80% des noms de la communauté de Salvan se retrouvent sous des formes quasiment similaires dans la vallée de Bagnes à la même époque, sans liens entre les familles.

4. Cette notion semble varier de région en région. La majorité peut être attribuée à une fille de 12 ans.

5. Travail synthétisé par Bernadette Gross. Cette ébauche de définitions étymologiques est loin d'être exhaustive. Son objet est simplement d'entrouvrir des portes de compréhension. Cet aspect pourrait faire à lui seul l'objet d'un ouvrage spécialisé.

6. Travail nourri par les recherches de Jean-Christophe Moret.

interprétations, certaines informations reprises de l'*Armorial valaisan*, de Louis Coquoz (informations dites de «la tradition»), et de son fils Denis sont complétées ou réactualisées. Un paragraphe décrit l'ascendance et la descendance. Occasionnellement, lorsque l'évidence s'impose, des liens de parenté sont affirmés même en l'absence de preuves écrites. Dans les faits historiques et commentaires, la vie de chaque personnage fait l'objet d'une description. Ces éléments biographiques ont nourri à plusieurs reprises des chapitres de la partie historique. La graphie actuellement en vigueur a été choisie pour recouvrir les nombreuses variantes patronymiques. Un choix arbitraire a été fait pour les noms disparus. En italique dans le texte, une attestation graphique permet parfois au lecteur de comprendre l'évolution de la langue, et de retrouver la saveur médiévale. Les toponymes, lorsqu'ils figurent sur la carte à l'échelle 1: 25 000 du «Coude du Rhône, Vallée du Trient – Dents du Midi», sont écrits en caractères romains pour les distinguer des formes disparues données en italique. Les arbres généalogiques donnent une vue d'ensemble sous une forme schématique. Le lexique, tout comme l'inventaire descriptif des toponymes se retrouvent dans le volume I.

Conclusion

Après dix ans de travail, dix ans passés à observer l'édification des familles⁷, quelques remarques s'imposent :

- Dans l'atoll isolé que représente la communauté de Salvan à l'époque médiévale, nombreux sont les éleveurs et cultivateurs alpins qui changent de nom plus d'une fois dans leur vie.
- L'étude minutieuse du cadastre, au fil des siècles, est essentielle pour identifier les personnages et les changements de noms des tenanciers.
- Une histoire des familles, fondée uniquement ou principalement sur des listes de communiens ou de consorts, est vouée à l'échec, quel que soit le siècle observé, à cause des confusions entre les personnages, confusions dues aux fréquents changements de noms. Pour la région, ces listes n'apparaissant que vers la fin du XIV^e siècle, les grandes mutations antérieures à cette époque auraient échappé à l'analyse.
- L'étude exhaustive de tous les documents à disposition, la lecture complète des registres de reconnaissances est tout aussi essentielle. Elle permet – trop rarement au goût du chercheur par rapport à la masse de travail à effectuer – de trouver l'indice d'ascendance ou de descendance qui donne la clé de la construction d'une famille.

7. Le travail a été fait jusqu'en 1500.



La vallée du Trient et son ouverture sur la vallée du Rhône. À gauche du sapin, Le Trétien et, au deuxième plan, Salvan. À droite, le hameau de La Crettaz, au-dessus de Gueuroz.

© www.jph-daulte-photo.com

- Distinguer les familles en ajoutant les notions « anciens » ou « nouveaux » est indispensable. L'histoire et la généalogie de ces familles des vallées alpines, entre le XIII^e et le XV^e siècle, ne comportant pas ces distinctions souffrent de ce manque.

Seule l'utilisation de toutes les sources d'informations permet de repérer des personnages souvent non identifiables, et d'écrire leur histoire. Le contenu d'un acte est la plupart du temps terre à terre, objectif. Il laisse peu ou pas de place au rêve. Mais l'atmosphère dégagée par ces vies lointaines ressuscitées, l'intensité de leur présence dans mon quotidien a, de manière non scientifique, suscité un attachement pour ces êtres qui ont construit le paysage d'aujourd'hui.

Pour mener à bien cette tâche, il a fallu, dans de nombreuses situations, faire confiance à l'intuition. Une part de l'histoire ne se dit pas, mais se devine. La généalogie médiévale n'est pas une science exacte. Libre au lecteur de retenir ce qui lui semble suffisamment sensé et... logique! ❁

Das Heidenhaus im Oberwallis

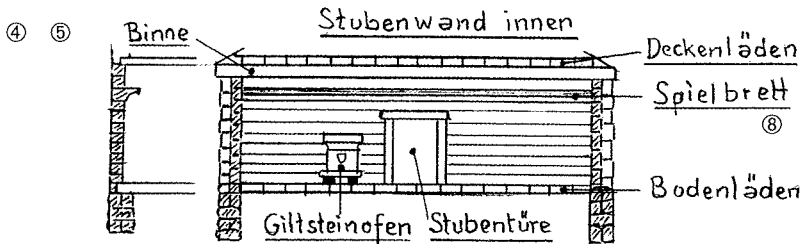
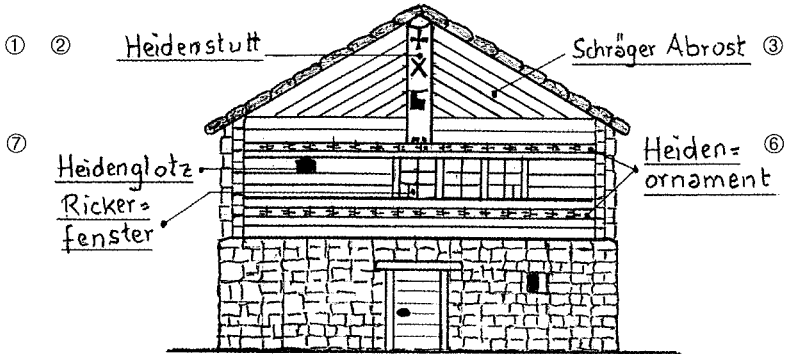
Paul Heldner

Bei der Beschreibung alter Walliser Häuser stösst man in der Fachliteratur – so etwa in Walter Ruppens Kunstdenkmälerbänden oder in Willy Egloffs und Roland Flückigers Werken zur Walliser Bauernhausforschung – des öftern auf die Ausdrücke «Heidenhaus», «Heidenkreuz» und «Heidenglotz» (meist eher «Seelenglotz»). Natürlich haben diese Ausdrücke (ebenso wie der «Heidenwein» [= Heida, eine sehr alte Rebsorte] in Visperterminen) nichts mit Heidentum und heidnischem Glauben zu tun. «Heiden-» steht hier einfach für sehr alt, sozusagen vorgeschichtlich... Andere mit «Heiden-» zusammengesetzte Wörter, etwa Heidenangst, Heidenspass oder Heidenlärm, besagen dagegen, dass die Angst, der Spass beziehungsweise der Lärm sehr sehr gross sind; auch diese Ausdrücke haben also nichts mit heidnischem Glaubensgut zu schaffen. Im Folgenden interessiert uns lediglich die Wortzusammensetzung im Zusammenhang mit dem Wohnhaus oder Teilen davon.

Die zehn Merkmale eines Heidenhauses

1. Unter der First ist in die Wandung die senkrechte Heidenstutt eingetutet, welche der Wand grosse Festigkeit gibt.
2. Auf dieser Heidenstutt ist das sogenannte Heidenkreuz eingekerbt, welches ein normales griechisches Kreuz oder ein Andreaskreuz sein kann. Manchmal sind noch weitere Zeichen eingeritzt.
3. In diese Heidenstutt ist der schräge Abroscht eingefügt. Diese Balken laufen parallel zum Dach, nicht zur Wandung darunter.
4. Die Stubenbinne und die Dachfirst sind nicht parallel sondern quer zueinander und bilden somit ein Heidenkreuz.
5. Die Höhe der Türe beträgt 160 cm oder weniger, die Fensterhöhe 50 cm oder weniger.

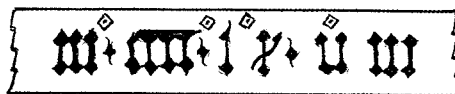
Heidenhaus erbaut vor 1500



Jahrzahl in Römerzahlen

Deutung:

⑨



M	=	1000
CCCC	=	400
LX	=	60
VIII	=	8

Brig Kloster St. Ursula von 1468

1468

⑩



Heidenrosetten

Paul Heldner

Glis 5. IV 2008

6. Ober- oder unterhalb der Fensterreihe, manchmal auch beidseits, verläuft parallel der Balken mit dem Heidenornament.
7. In der Stube auf Betthöhe ist in der Wand der sogenannte Heiden- oder Seelenglotz ausgeschnitten. Dieser Glotz ist mit einem Brett verschlossen. Bei Todesfall wird der Glotz geöffnet, die Fenster und Türen werden dagegen verschlossen, damit die Seele des Verstorbenen in Gestalt des Totenvogels entweichen kann. Nach der Bestattung wird der Glotz wieder verschlossen, damit der Totenvogel nicht wieder ins Haus zurückkehren kann, ansonsten wird es ein Geisterhaus und unbewohnbar. Ab etwa 1500 wurde kein Seelenglotz mehr gemacht, was darauf hindeutet, dass dieser Aberglaube inzwischen erloschen war.
8. In der Stube läuft ob der Türe ein Sims durch, das sog. Spielbrett. Auf diesem wurden Jasskarten und andere Spiele abgelegt.
9. Wenn die Binne eine Jahrzahl trägt, ist diese in römischen Ziffern geschrieben. Die arabischen Zahlen tauchen durchwegs erst nach 1500 auf.
10. Manchmal finden sich auf der Binne merkwürdige Schnitzereien, Heidenrosetten genannt. Es handelt sich um sechskantige Rosetten oder Wirbel innerhalb eines Kreises, vielleicht mit magischer oder kultischer Bedeutung.

Alle Häuser mit mehreren oder allen diesen Merkmalen gelten als Heidenhäuser und sind vor 1500 erbaut worden; einzelne können bis ins 12. Jahrhundert zurückreichen. Mit der C 14-Methode, und noch genauer mit der Jahresringmessung können diese Häuser recht genau datiert werden. ❁

Les maisons « païennes » du Haut-Valais

Paul Heldner

Traduction Jean Tabin

Lors de la description d'anciennes maisons haut-valaisannes dans des ouvrages spécialisés – tels *Les monuments d'art et d'histoire* de Walter Ruppen ou *Les maisons rurales du Valais* de Willy Egloff et de Roland Flückiger – on tombe très souvent sur les expressions: *Heidenhaus*, maison païenne; *Heidenkreuz*, croix païenne; *Heidenglotz/Seelenglotz*, baie «du dernier soupir». Naturellement ces expressions, de même que Heida¹ – n'ont rien à voir avec le monde des païens ou du paganisme mais plutôt, et tout bonnement, avec la notion de «très ancien, préhistorique, archaïque...». Autrement, avec les mots composés de Heiden, païen, tels que dans Heidenangst, Heidenspass ou Heidenlärm signifiant: peur bleue, énorme plaisanterie, vacarme, ces expressions n'ont rien à voir avec des croyances païennes. Ci-après, il est intéressant de relever les expressions en relation avec les constructions ou les parties de celles-ci (voir ill. en p.15).

Les dix caractéristiques d'une maison « païenne »

1. Sous la panne faîtière, le poteau de soutien vertical de celle-ci est rainuré de chacun des côtés pour recevoir les madriers ou planches, ce qui donne une grande rigidité aux parois avant et arrière sous le toit.
2. Sur ce poteau, la prétendue croix païenne ciselée serait en réalité une croix grecque normale ou une croix de Saint-André. Il y a parfois d'autres motifs décoratifs qui y sont gravés.
3. Dans les poteaux païens, les madriers en dessous du toit y sont glissés de biais, parallèlement au toit et non horizontalement comme ceux de l'étage au-dessous.
4. La maîtresse poutre du plafond, «la planète», n'est pas parallèle à la panne faîtière mais

1. Le heida est un très vieux cépage rustique cultivé à Visperterminen dans des vignes étagées jusqu'à 1100 m d'altitude. Il correspond au savagnin de la région d'Arbois dans le Jura français ou au mythique vin du Glacier produit dans des tonneaux de mélèze dans le val d'Anniviers, à partir de vignes de rège, cultivées autrefois en versannes sur les coteaux de Sierre (Commentaire de Jean Tabin).



Selon les caractéristiques répertoriées, cette maison valaisanne n'était pas « païenne »... ©J.-Ph. Daulte

- placée en équerre par rapport à cette dernière, de façon à former une croix barbare.
5. La porte du séjour a, généralement, une hauteur de 160 cm ou parfois moins et les fenêtres ont, elles, environ 50 cm ou moins.
 6. Sur les solides madriers se trouvant au-dessus et au-dessous des rangées de fenêtres se trouvent gravés des motifs ornementaux païens (rosaces).
 7. Dans la chambre de séjour, à hauteur du lit, se trouve, découpée dans la paroi, la prétendue baie païenne permettant à l'âme du défunt de s'échapper. Cette ouverture est habituellement fermée par une planchette. Lors d'un décès, cette baie est rouverte et les fenêtres et portes sont fermées de façon que l'âme du défunt puisse s'échapper sous la forme d'un oiseau de mort. Après l'ensevelissement, l'ouverture est de nouveau bouchée afin que l'oiseau lugubre ne puisse y revenir. En cas de non-respect de cette pratique, la maison sera définitivement hantée et ne sera plus habitable. L'intégration d'une telle baie dans une nouvelle construction a été définitivement abandonnée à partir du début du XVI^e siècle.
 8. Dans la pièce de séjour, une corniche, «la planche des jeux», court tout le long de la paroi au-dessus de la porte et sert à entreposer les cartes du jass et autres jeux.

9. Si sur le maître madrier de la façade l'année de construction y est gravée, celle-ci sera toujours en chiffres romains. Les chiffres arabes n'apparaissent qu'à partir de 1500.
10. Parfois sur ce maître madrier apparaissent de remarquables ciselures païennes. Il s'agit généralement de rosaces sexagonales ou d'épis en diaphragme ou d'autres motifs gravés à l'intérieur de cercles dont la signification magique ou culturelle échappe à notre entendement.

Toutes les maisons avec, toutes ou partiellement, ces caractéristiques sont considérées comme des maisons « païennes » et ont été construites avant 1500 et peuvent remonter jusqu'au XII^e siècle. Ces maisons peuvent être datées grâce à la méthode du radiocarbone C14 et, avec plus de précision encore, en ayant recours à la dendrochronologie, soit par l'étude comparative du développement des cernes jusqu'au moment de l'abattage du bois ayant servi à la construction. ✱

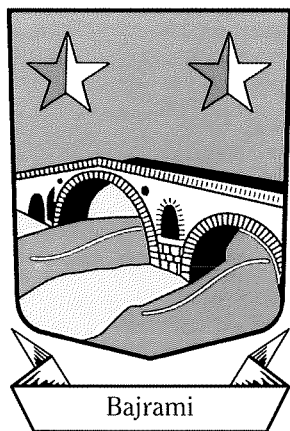
Traduction et lexique du dessin de Paul Heldner (voir page 15)

- *Heidenhaus*: maison païenne.
- *Heidenstutt*: poteau « païen » de soutènement de la panne faîtière.
- *Schräger Abrost*: madrier de biais.
- *Heidenglotz*: baie du dernier soupir.
- *Heidenornament*: ciselures décoratives « païennes ».
- *Rickerfenster*: fenêtre à croisillon coulissant.
- *Stubenwand innen*: paroi intérieure du séjour.
- *Deckenläden*: plancher du plafond.
- *Binne*: gros madrier intermédiaire.
- *Spielbrett*: corniche « planche à jeux ».
- *Giltsteinofen*: fourneau en pierre ollaire.
- *Stubentüre*: porte du séjour.
- *Jahrzahl in Römerzahlen*: année de construction en chiffres romains.
- *Deutung*: signification des chiffres romains.
- *Brig Kloster St. Ursula von 1468*: couvent de Sainte-Ursule, Brigue, en 1468.
- *Heidenrosetten*: rosaces « païennes ».

Nouvelles armoiries

Neue Wappen

Bernard Truffer *



BAJRAMI

Die Familie stammt ursprünglich aus dem Kosovo. Nazmi Bajrami-Dzelili, Sohn des Kadri, von Ferizaj (Kosovo), kam 1990 als Gastarbeiter in die Schweiz. Er arbeitete anfänglich in Siders dann in Visp im Strassenbau. 1996 heiratete er eine in Visp geborene Mazedonierin; die Familie liess sich in Visp nieder, wo sie am 30.05.2001 das Bürgerrecht von Visp erwarb. Der Walliser Grosse Rat verlieh ihr an der Maisession 2002 (23.05) das Walliser Bürgerrecht.

Wappenbeschrieb: Geteilt: oben in Blau zwei rot/silberne fünfstrahlige Sterne; unten silberne dreibogige Brücke mit Sichtmauerwerk über fliessendem blauem Wasser und grüner Uferlandschaft.

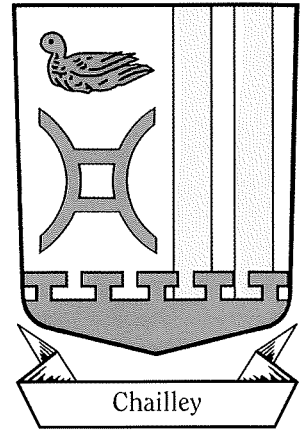
Erklärung: Die Brücke ist der Brücke der Stadt Ochrida/Ohrid über dem Fluss Drini nachempfunden und versinnbildet der Beruf des Strassenbauers, die beiden weissroten Sterne stehen für die neue Heimat der Familie.

Quelle: Neuschöpfung durch Karl In-Albon, Brig, im Auftrag der Burgerschaft Visp, nach Angaben der Familie. Das neue Wappen ist im Staatsarchiv deponiert.

* Année après année, Bernard Truffer, archiviste cantonal à la retraite, nous propose quelques nouvelles armoiries de familles valaisannes. Nous le remercions de sa fidèle contribution, ainsi que Paul Laffay qui transpose les dessins de l'auteur en dessins numériques.

CHAILLEY

Très ancienne famille de meuniers originaire du sud Champagne/nord Bourgogne, entre Troyes et Auxerre. Bruno, né en 1960 à Ervy-le-Chatel dans l'Aube, fils de Fernand Chailley et de Jeanine, née Blondeau, s'établit en Suisse en 1986 et travaille en qualité de mécanicien-électricien à Saint-Luc. Marié à une Française depuis 1964 et établi à Saint-Luc depuis bientôt vingt ans, il est admis à la bourgeoisie de Saint-Luc par l'assemblée primaire, aux rogations 2004. Le Grand Conseil valaisan lui confère la nationalité valaisanne lors de la session de novembre 2004.



Blasonnement: D'or à une merlette surmontant une anille de moulin, les deux de gueules, à dextre et à deux pals de sinople à sénestre, sur une champagne mortaisée de gueules.

Source: Armoiries communiquées aux Archives d'État par Michel Savioz, héraldiste.

Le saviez-vous?

En héraldique: *merlette*, meuble de l'écu représentant un petit oiseau sans bec ni pattes; la *merlette* est toujours figurée de profil et n'a point d'email particulier.

Selon quelques auteurs, les *merlettes* signifient les ennemis vaincus et défaits; si elles sont de gueules, elles représentent l'ennemi tué sur le champ de bataille; si elles sont de sable, elles représentent l'ennemi dans la captivité. Selon d'autres, elles désignent les croisades; leur bec et leurs pattes coupés marquent les blessures qu'on y a reçues; d'autres enfin pensent que l'usage de représenter les *merlettes* sans bec ni membres est venu des anciens hérauts, qui se servaient de petites pièces d'email carrées pour figurer ces petits oiseaux sur les cottes d'armes et boucliers, et ne s'arrêtaient point à en marquer les extrémités.

Source: <http://www.blason-armoiries.org/heraldique/m/merlette.htm>

Mais encore, d'après le *Dictionnaire encyclopédique de la noblesse de France*, une *merlette* symboliserait une blessure ordinaire, des blessures reçues en voyage, des ennemis de l'État désarmés.

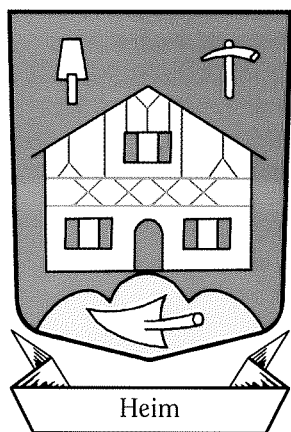


GSCHWIND

Alte Familie von Baselland, die in Therwil schon im 15. Jahrhundert urkundlich erwähnt wird. Markus Gschwind (1925-1991), aus Therwil, von Beruf Schlosser, heiratete 1952 Edith Kenzelmann von Zeneggen. Das Ehepaar liess sich in Zeneggen nieder. In der Burgerversammlung vom 25.04.1982 wurde Markus Gschwind und seinem Sohn Norbert (*1969) das Bürgerrecht von Zeneggen zuerkannt. Im gleichen Jahr erhielten sie auch das Kantonsbürgerrecht (Novembersession 1982).

Wappenbeschrieb: In Gold schwarzer Oberteil eines Windspiels mit rotem Halsband und roter Zunge.

Quelle: Erwin Jossen, Zeneggen, S.58.



HEIM

Die Familie stammt aus dem Badischen Zoznegg (Amt Stockach) in Deutschland. Rupert Heim (1898-1988) kam 1923 als erster Maschinensetzer zur Buchdruckerei Oberwallis nach Naters und heiratete 1935 Isabella Zuber aus Törbel. Er wurde am 10.07.1932 von der Urversammlung einstimmig als Bürger von Naters angenommen und erhielt am 16.11.1932 vom Grossen Rat das Walliser Bürgerrecht.

Wappenbeschrieb: In Rot ein silbernes Haus mit roten Fenster- und Fachwerkbalken und ebensolcher Türe über grünem Dreieck, dieser belegt mit einem silbernen Spaten. Über dem Haus rechts eine goldene Maurerkelle, links ein silberner Maurerhammer. (Sprechendes Wappen: Heim = Haus).

Quelle: E. Jossen, Naters. «Das grosse Dorf im Oberwallis». S.61.

Anchette-Bernard.

Des Platea aux Preux par les armoiries

Gaëtan Cassina

En juin 2008, nous avons eu l'avantage de visiter le château d'Anchette, guidés par le professeur Gaëtan Cassina. Nous le remercions de nous offrir ici un résumé de cette passionnante découverte.

Aux formes anciennes *Anset*, *Ansec*, *Ansech* ou encore *Dansech*, correspondaient deux hameaux: Anset-Allamand, vidomnat du Chapitre de la cathédrale de Sion, qui s'élevait à l'est de l'actuel chemin de fer Sierre-Montana, et Anset-Bernard, devenu Anchette, qui existe encore, en contrebas et au sud-ouest du village de Venthône.

Quelques maisons s'élèvent au sud-est du château, constituant l'essentiel de ce qui reste du hameau ancien, avec la chapelle, également au sud, ainsi que plusieurs dépendances rurales, des raccards principalement, à côté de la chapelle et le long de la route qui borde la propriété. Au sud, en léger contrebas de la chapelle, un vaste quadrilatère enclos par des murs de structure médiévale, particulièrement hauts en aval, où ils semblent étayer un terrassement, n'enserrait aucune construction, ainsi que l'a montré une fouille effectuée au printemps 1994. Des restes de murs romains ont cependant été repérés à cette occasion dans ce secteur.

Les d'Anchette

Les d'Anchette ont précédé les Platea dans une demeure citée à plusieurs reprises dès le XIV^e siècle, mais dont on ignore tout avant le milieu du XVI^e. La structure d'un mur, dans la cave du corps principal, évoque, par ses épis alternant avec de minces assises régulières, les modes de construire d'époques antérieures. D'une famille connue dès 1221, les nobles d'Anchette, sans jouer un rôle primordial dans l'histoire du pays, étaient alliés aux principales dynasties du Valais médiéval, tels les de la Bâtie et les Rarogne. C'est par le mariage d'Antoinette d'Anchette avec Hildebrand de Platea qu'Anchette-Bernard a passé dans de nouvelles mains vers 1400.

Les de Platea

Des familles répondant à ce nom (en allemand *Am Hengart*) apparaissent en Valais dès le XIII^e siècle. Ce patronyme provient vraisemblablement de leur-s maison-s, donnant sur la place de la ville ou du village qu'ils habitent. L'une d'elles, citée à Viège dès 1226 avec les frères Anselme et Walter, passe dans l'ancien dizain (actuel district) de Sierre et à Sion. Qualifiés de donzels (en allemand *Junker*) à partir de 1349, les Platea ont joué un rôle de premier plan dans le Valais du Bas Moyen Âge et du début de l'ère moderne, comptant plusieurs grands baillis, de nombreux grands châtelains de Sierre et de Sion, des grands bannerets, et autres bourgeois-mestres de Sion, sans oublier les ecclésiastiques, dont Philippe, évêque élu de Sion, mais non confirmé par Rome (1522-1529). C'est avec Jean-Étienne, grand bailli de 1689 à 1699, que s'éteint, en 1707, cette illustre famille, alliée notamment avec les Rarogne, Rhâzüns, Chevron(-Villette), Silenen, Esperlin, Arbignon, Montheys, pour ne citer que les familles de noblesse féodale.

Les de Preux

Famille de donzels originaire de Vevey, implantée en Valais par la double alliance, vers 1518, des frères Michel et Guillaume avec les sœurs Angeline et Catherine de Platea, filles de Petermand, vidomne de Miège. La maison et futur château de Villa passe de cette façon aux Preux, que la branche aînée occupera jusqu'à son extinction, à la fin du XIX^e siècle. La branche cadette, pour sa part, «héritera» d'Anchette en 1636, par le mariage de Jean-Antoine avec Marie de Platea, dernière à porter légitimement ce nom dans la région. Succédant aux Platea dans le dizain de Sierre, la famille de Preux prendra, à son tour, une

place considérable dans le destin du Valais, à partir du milieu du XVI^e siècle, sur les plans politique, militaire et ecclésiastique.

Jalons héraldiques d'un « passage de témoin »

Le décor peint de la « Salle de Justice » (1590-1613)
Au deuxième étage de la tour nord, accolée au bâtiment principal (fig. 1), la pièce



Fig. 1. Anchette: le château vu de l'ouest, bâtiment principal et tour nord.
Photo de l'auteur

voûtée dite «salle de Justice» a été construite ou réaménagée entre 1590 et 1611 par François II de Platea (vers 1537-1613), à la longue carrière de vie publique (entre autres grand bailli du Valais de 1611 à sa mort): outre ses armoiries sur la clé de voûte, et avec celles de ses deux premières épouses face à l'entrée, au-dessus de la fenêtre, figurent celles de ses deux fils et de leurs épouses respectives: au-dessus de la fenêtre est, les armes de l'aîné, Petermand, avec celles d'Annilie Kalbermatten, de Sion; bourgmestre et châtelain de Sion, il a été capitaine au service de France; au-dessus de la fenêtre ouest, les armes de François III et de sa première épouse, Catherine de Preux (fig. 2): leur mariage en 1590 constitue donc une date *post quem* pour le décor peint de cette salle, le terme *ante quem* étant donné par le troisième et dernier mariage de François II, peu avant son décès (1613).

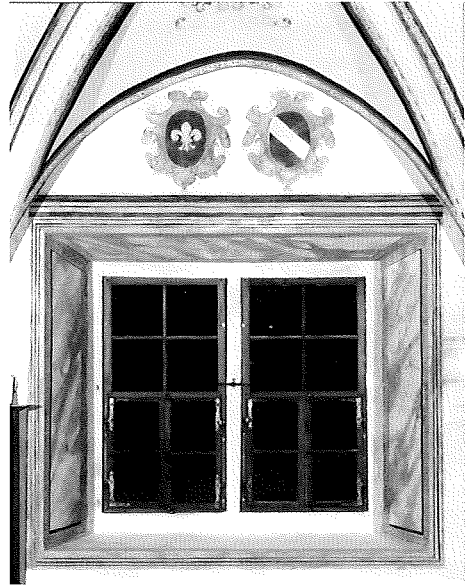


Fig. 2. Armoiries de François III de Platea et de sa femme Catherine de Preux, entre 1590 et 1613: Anchette, tour nord, «Salle de Justice», fenêtre ouest. État après restauration.

Photo État du Valais, sbma (Jean-Marc Biner)

L'aile est (1618)

Construite par François III et sa première femme Catherine de Preux, cette aile borde la cour avec deux portiques à arcades superposés pour se relier par un retour à l'équerre, au nord, au corps du bâtiment principal. À l'étage, se répondent, à droite et à gauche du vestibule d'entrée (au sud et au nord), une grande pièce lambrissée et une pièce voûtée d'arêtes avec restes de décor peint autour des fenêtres et, au centre de la voûte, les armes d'alliance de François III de Platea, alors banneret du dizain de Sierre, ancien gouverneur de Saint-Maurice (1610-1612), et de Catherine de Preux, sa première épouse, avec le millésime 1618 (fig. 3). Au-dessus de la porte d'entrée est du bâtiment principal, vis-à-vis de cette aile-ci, une pierre aux armes de Platea, millésimée 1618 (fig. 4), provient certainement du pierre ollaire de la salle boisée de l'aile orientale, remplacé au milieu du XVIII^e siècle. Mais c'est d'une seconde épouse, dans la dernière année de son existence, que François III recevra non un héritier,

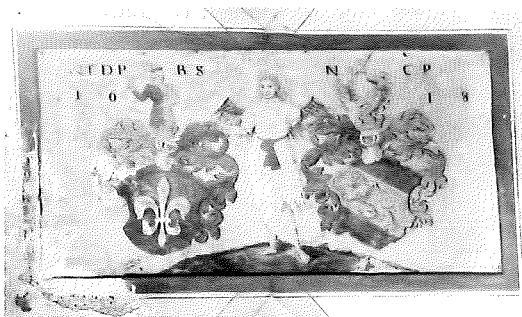


Fig. 3. Armoiries de François III de Platea, alors banneret de Sierre, et de sa femme Catherine de Preux, 1618 : Anchette, aile est, salle voûtée. État avant restauration.

Photo État du Valais, sbma (Jean-Marc Biner)

Construction baroque simple, nef et chœur de plan rectangulaire et voûtés sur croisées d'arêtes, elle est suivie par une grande sacristie dans le prolongement du chœur. Son décor de peintures murales décoratives, avec les armes Preux sur la clé de voûte du chœur (fig. 5), et l'essentiel de son mobilier sont contemporains de sa fondation. Le retable de l'autel s'orne d'un tableau de Notre-Dame du Mont-Carmel, soit la Vierge Marie, patronne de la fondatrice, entourée des saints patrons du



Fig. 4. Armoiries de François III de Platea, 1618 : Anchette, bloc armorié et polychromé de l'ancien pierre ollaire de l'aile est, scellé au-dessus de l'entrée de la tour d'escalier du bâtiment principal.

Photo de l'auteur

mais une héritière, Marie de Platea. Mariée à Jean-Antoine de Preux, celle-ci assurera la continuité dans le changement, par les enfants qu'elle va mettre au monde.

La chapelle Notre-Dame du Mont-Carmel (1649)

Fondée, élevée et dotée par les époux Jean-Antoine de Preux et Marie de Platea en 1649, la chapelle d'Anchette conserve plusieurs témoins héraldiques du temps de sa fondation.

fondateur, Jean-Baptiste et Antoine l'Abbé ou l'Ermite, tableau peint par Hans Ludolff, d'Erfurt (Allemagne, Thuringe), établi alors à Sion. Au centre du fronton cintré brisé qui couronne le retable, les armoiries des fondateurs sont combinées avec le millésime 1649 (fig. 6). Dans la sacristie, le calice en argent, en partie doré, porte le même décor héraldique et la même date, gravés sur le pied (fig. 7). Un plateau du même métal et aux mêmes armoiries gravées, daté de 1645, provenant peut-être aussi de la chapelle, est aujourd'hui conservé au sein de la famille, dans le château (fig. 8).

L'autel de la Vierge et des saints Jean-Baptiste et Antoine l'Abbé à l'église paroissiale de Venthône (1668)

Dans l'église paroissiale Saint-Sébastien construite entre 1661 et 1667, le même couple

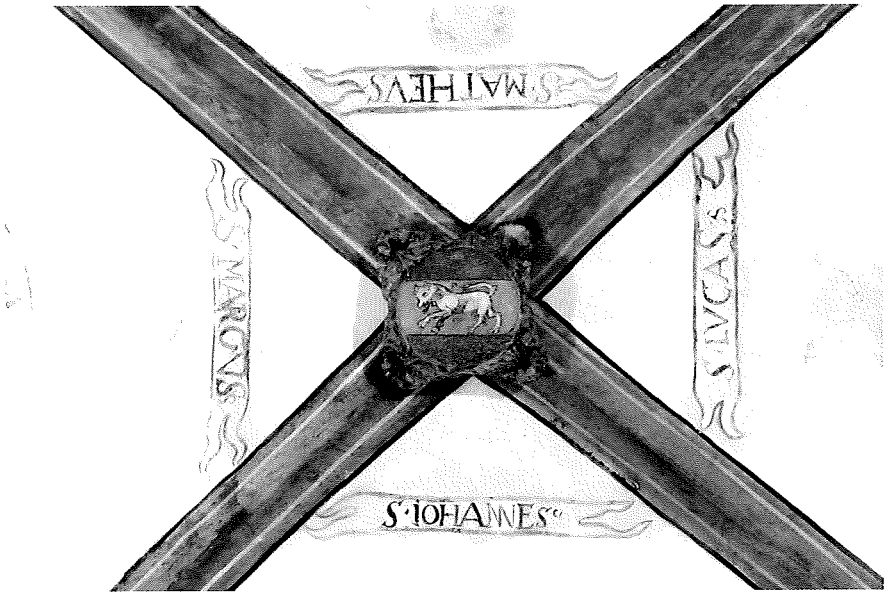


Fig. 5. Armoiries de Jean-Antoine de Preux, vers 1649 : Anchette, chapelle, clé de voûte du chœur. État après restauration.

Photo État du Valais, sbma (Martine Gaillard)



Fig. 6. Armoiries de Jean-Antoine de Preux, contournées par courtoisie, et de sa femme Marie de Platea, 1649 : Anchette, chapelle, fronton du retable de l'autel. État après restauration.

Photo État du Valais, sbma (Martine Gaillard)

a fondé un autel sous le même titre que celui de leur chapelle d'Anchette, pourvu d'un retable qui frappait dès sa confection par la dorure presque intégrale des éléments qui le composent: menuiserie, colonnes torses, statues (Vierge à l'Enfant, saints Jean-Baptiste et Antoine l'Abbé). Il occupe l'extrémité gauche de la nef, au pied nord de l'arc d'entrée du chœur. Seule fausse note, après les travaux minutieux de conservation-restauration dont il a fait l'objet dans le cadre de la réhabilitation générale de l'église (1990-1992): le vol des armoiries aux blasons de Preux et de Platea, qui avaient été apposées au milieu de la frise vers 1920, à l'occasion d'une précédente intervention, en lieu et place de la pièce d'origine, elle, disparue depuis longtemps.

Le pierre ollaire de la salle boisée du bâtiment principal (1670)

D'un remaniement peut-être plus important du bâtiment principal du château, il reste une pièce entièrement boisée, à l'angle sud-ouest du premier étage. Plancher, lambris de hauteur et plafond rivalisent avec les plus beaux exemples conservés du genre en Valais. Au centre du plafond, les armoiries des constructeurs ont disparu – pour autant qu'elles y



Fig. 7. Armoiries de Jean-Antoine de Preux, contournées par courtoisie, et de sa femme Marie de Platea, 1649: Anchette, chapelle, sacristie, pied du calice en vermeil (poinçons: maître IB et contrôle de Sierre).

Photo État du Valais, sbma (Martine Gaillard)

aient jamais figuré – au profit d'un morceau de toile peinte aux armes d'un couple de descendants du XVIII^e siècle. Mais on retrouve les armoiries de Preux et de Platea sur le poêle en pierre ollaire, avec une inscription relative à Jean-Antoine et à Marie, son épouse : (fig. 9) N I A P G A I M C E T M C p L D S / N M D L P (Noble Jean-Antoine Preux, Gouverneur de Saint-Maurice, I (?) grand châtelain et grand capitaine du Louable Dizain de Sierre/ Noble Marie D (?). L (?). Platea).

L'inscription de la poutre du vestibule du deuxième étage du corps principal du château (1672)

Marie de Platea commémore, par l'inscription incisée sur la poutre qui traverse le vestibule, les travaux qu'elle a fait exécuter en 1672, sans oublier de mentionner son veuvage et les charges assumées par son défunt mari. Longtemps masquée, cette poutre a été remise au jour lors des travaux exécutés au château entre 1979 et 1985.

En guise de conclusion, rap-
pelons les dispositions testamentaires par lesquelles Marie de Platea légua à ses cinq fils, en 1681, la maison d'«Anschet» qu'elle avait héritée de son père, François, soit avec les conditions de succession par «prérogative et substitution» en faveur des enfants mâles, conditions qu'observaient également alors les Courten à Sierre et la branche aînée des Preux à Villa. Ainsi passa le domaine d'Anchette des Platea, qui le détenaient depuis plus de deux cents ans, aux Preux, qui y sont aujourd'hui chez eux depuis plus de... trois cents ans! ❀

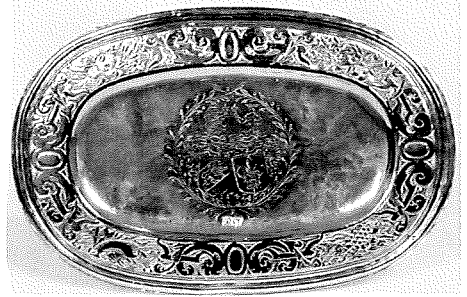


Fig. 8. Armoiries de Jean-Antoine de Preux, entourées par courtoisie, et de sa femme Marie de Platea, 1645: Anchette, plateau en argent partiellement doré (poinçons: Maître IB et contrôle de Sierre).

Photo État du Valais, sbma (Martine Gaillard)

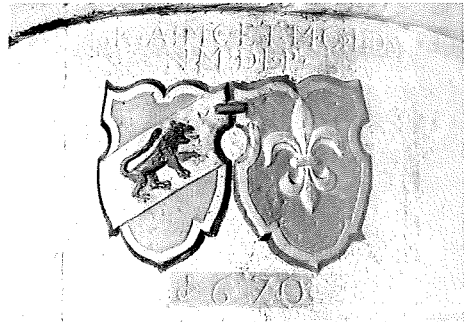


Fig. 9. Armoiries de Jean-Antoine de Preux, entourées par courtoisie, et de sa femme Marie de Platea, 1670: Anchette, bâtiment principal, salle boisée datée de 1667, détail du poêle en pierre ollaire.

Photo Médiathèque Valais (Fonds Charles Paris)

Relevés des actes BMS de l'Aveg

Guy-Bernard Meyer

Les relevés BMS (baptêmes, mariages, sépultures) informatisés constituent un formidable outil pour le généalogiste, pour autant que quelques règles de base soient respectées. C'est la raison pour laquelle l'Aveg vous propose le modèle et les recommandations de saisie qui suivent, et vous encourage à participer à l'informatisation des registres du Valais.

Votre contribution pour le relevé d'une paroisse valaisanne vous donnera accès à l'ensemble des relevés réalisés. L'Aveg assurera la mise en forme finale des données et la consolidation des relevés des paroisses valaisannes.

Le modèle proposé est au format Excel, et composé de différentes pages pour chaque type de relevé (baptêmes, mariages, sépultures, etc.). Vous pouvez télécharger les modèles de relevés ainsi que les explications. Ce format des données est compatible avec les outils de gestion développés par l'Aveg, qui permettent de consolider et de publier les relevés ainsi saisis. La recherche peut s'effectuer sur toute la base.

Des outils complémentaires développés par Jean-Louis Méjécase permettent également de créer des relevés BMS à partir de fichiers gedcom.

En mettant vos relevés systématiques à disposition de l'Aveg, vous contribuez à l'édification d'une précieuse base de données, consolidée sur l'ensemble du Valais. Les généalogistes ayant contribué à l'informatisation des registres valaisans peuvent accéder en ligne aux registres informatisés (accès protégé).

L'Aveg vous propose d'utiliser son modèle Excel (version 95, 97 ou 2000) pour réaliser vos relevés systématiques des BMS sur votre ordinateur. Si vous ne possédez pas le logiciel Excel, des modèles en Works sont disponibles sur le site <http://perso.wanadoo.fr/cgd/telechgt/index.htm>

Recommandations générales

- Communiquez votre intention de réaliser des relevés à l'administrateur du site Aveg (adminaveg@aveg.ch), afin d'assurer une coordination des travaux et éviter les saisies à double.

État des relevés BMS de l'Aveg à la fin de 2008

Actuellement, 175 621 actes sont informatisés, répartis sur 31 paroisses valaisannes.

Commune	Paroisse	Baptêmes	Mariages	Sépultures
Ardon	Ardon	1636-1920	1668-1920	1686-1920
Chalais	Chalais	1702-1871	1712-1875	1712-1882
Chalais	Vercorin	1672-1876	1704-1875	1703-1876
Chamoson	Chamoson	1832-1887	1832-1888	1832-1889
Champéry	Champéry	1857-1903	1857-1903	1774-1904
Collombey-M.	Collombey	1625-1899	1660-1902	1660-1902
Collombey-M.	Muraz	1630-1899	1641-1904	1641-1909
Conthey	Conthey	1668-1900	1683-1900	1692-1875
Évionnaz	Évionnaz	1847-1908	1847-1916	1847-1920
Graechen	Graechen	1600-1920	1630-1920	1655-1920
Illiez	Illiez	1626-1920	1636-1920	1620-1920
Massongex	Massongex	1787-1908	1787-1908	1787-1908
Miège	Miège	-	1848-1920	1848-1920
Mollens/ Randogne	Saint-Maurice de Laques	1861-1920	-	-
Monthey	Monthey	1700-1920	1707-1920	1704-1918
Monthey	Choëx	1661-1899	1704-1898	1704-1899
Port-Valais	Port-Valais	1684-1914	1684-1914	1684-1904
Randa	Randa	1668-1920	1695-1920	1747-1920
Saint-Gingolph	Saint-Gingolph	1782-1810	1795-1875	1795-1875
Saint-Maurice	Saint-Maurice	1797-1900	1782-1913	-
Sankt-Niklaus	Sankt-Niklaus	1582-1920	1608-1920	1714-1920
Taesch	Taesch	1610-1920	1635-1920	1665-1920
Troistorrents	Troistorrents	1646-1919	1688-1902	1688-1921
Venthône	Venthône	-	1860-1902	1858-1902
Vérossaz	Vérossaz	1847-1904	1847-1919	1847-1904
Vétroz	Vétroz	1661-1907	1686-1918	1685-1918
Vionnaz	Vionnaz	1800-1886	1801-1903	1800-1882
Vionnaz	Revereulaz	1798-1900	1800-1900	1798-1905
Vissoie/ Anniviers	Vissoie/ Anniviers	1682-1710	-	-
Vouvry	Vouvry	1630-1913	1718-1892	1714-1810
Zermatt	Zermatt	1620-1920	1648-1920	1672-1920

Si vous voulez contribuer à l'informatisation des registres d'une paroisse valaisanne, contactez Guy-Bernard Meyer, qui coordonne les travaux afin d'éviter que plusieurs personnes ne travaillent sur les mêmes registres!

Le décryptage des registres, souvent écrits en latin, demande une certaine habitude et beaucoup d'attention...

© J.-Ph. Daulte

- Installez le modèle de relevés sur votre ordinateur (PC ou Mac).
- Complétez les renseignements de la page d'information. Sur cette page, indiquez également toute anomalie dans les relevés (trous, mauvais classement, etc.).
- Si un doute existe, n'hésitez pas à joindre l'administrateur du site de l'Aveg qui pourra vous aider (admin@aveg.ch).
- Pour la saisie des données, respectez l'ordre chronologique des relevés, notez bien dans la première colonne l'ordre chronologique s'il n'existe pas.
- Si vos relevés sont trop volumineux, n'hésitez pas à créer plusieurs fichiers successifs, l'ordre chronologique sera toujours de 1 au début du fichier.
- Si vous estimez qu'il vous manque des champs, saisissez obligatoirement ceux définis par l'Aveg, ajoutez les vôtres en fin de chaque ligne.
- Respectez les recommandations de l'Aveg pour la saisie des données, leur exploitation future en sera ainsi facilitée.
- Faites contrôler votre travail; une seconde lecture permet de corriger les erreurs de transcription.
- Une fois votre travail terminé, remettez-le à l'Aveg, en vous assurant que les informations générales pour chaque fichier sont bien complétées. ✱

Un peintre au cœur de la généalogie

Roger Gaspoz

Un de nos membres, André Mosoni, a eu l'excellente idée de nous informer de la commande qu'il a passée à un peintre, Roger Gaspoz, pour réaliser un arbre généalogique original. L'artiste nous explique comment est née cette œuvre émouvante.

En novembre 2002, lors de mon exposition de peinture sur le thème du portrait, M. André Mosoni a découvert pour la première fois mon travail artistique et il a été d'emblée séduit par une série de dessins réalisés à la mine de graphite, représentant ma femme, Monique, ainsi que ses parents et grands-parents maternels. Chaque portrait avait été dessiné en présence du modèle. M. Mosoni s'est dit particulièrement touché par le visage de l'aïeule, Anne-Marie, exécuté de face avec la lumière provenant de la gauche. (Fig. 1).

À la suite de cette exposition, André Mosoni (Fig. 2) a souhaité me rencontrer pour me parler d'un projet assez particulier. Lors de cet entretien, il m'a dévoilé sa passion pour la généalogie et m'a fait part de son vœu de faire dessiner sa famille ainsi que celle de sa femme, sous forme d'un arbre généalogique. Un projet fascinant, tant par son ampleur, 36 portraits (!), que par sa composition qui nécessitait une grande clarté de lecture. Il est à souligner que la



Fig. 1. Anne-Marie (31,5 x 23,5 cm). © Roger Gaspoz



Fig. 2. André Mosoni (24 x 17 cm). © Roger Gaspoz

collecte de tous ces portraits par M. Mosoni a nécessité de nombreuses années de recherche.

Je me suis donc mis au travail, en quête d'une technique appropriée, pour exprimer la thématique des générations. Et j'ai opté pour la peinture. Adaptée à la taille des portraits à réaliser, cette technique permettait d'en exprimer le caractère. Les variations de coloris facilitaient, en outre, la distinction des générations.

La composition était essentielle dans la mesure où un arbre généalogique, conçu selon le mode classique de l'arborescence, ne facilite pas la lisibilité de l'ensemble. Le bas de cet arbre, pratiquement nu, contrasterait avec le haut, particulièrement surchargé. Une composition horizontale, dont le noyau serait les enfants de mes commanditaires,

s'est rapidement imposée. Mes propositions, tant pour la technique que pour le choix de la composition, ont rencontré l'adhésion de M. André Mosoni.

Ce travail de longue haleine s'est effectué par étapes, progressant au rythme de l'état de santé d'Anny Mosoni (Fig. 3) l'épouse de mon commanditaire. À son décès, il était particulièrement douloureux pour son mari d'imaginer de cohabiter avec la vision permanente de tant de regards proches, et disparus.

J'ai, quant à moi, poursuivi mon travail de peinture, un visage après l'autre. Les heures passées en présence des illustrations de ces personnages que je ne connaissais pas me les rendaient, petit à petit, familiers. Une rencontre, entre eux et moi, s'opérait au fil du temps et leurs personnalités se manifestaient.

À la suite à la construction d'un nouveau bâtiment pour son commerce, André Mosoni a pris la décision d'installer cette œuvre monumentale sur son lieu de travail. Un endroit idéal pour valoriser cette grande fresque. Tous ces visages témoignant, en outre, de la pérennité de cette entreprise.

J'ai réalisé l'encadrement et choisi les coloris en fonction des portraits et du lieu d'exposition final. Le 28 mars 2008, le tableau a été acheminé dans l'entreprise Mosoni-Vuissoz, Magie du Feu, à Granges, où il est désormais accessible au public. Le transport de ce tableau aux grandes dimensions (1,10 m x 2,60 m) ainsi que sa mise en place se sont révélés délicats (Fig. 4).

Dans cette œuvre, deux arbres généalogiques se côtoient et se rejoignent, à l'horizontale, autour des enfants de la dernière génération (Fig. 5), qui font palpiter le cœur de cette grande fresque familiale. Les regards des parents et des grands-parents (Fig. 6) convergent vers le centre, évoquant, par ce face-à-face, leur rencontre.

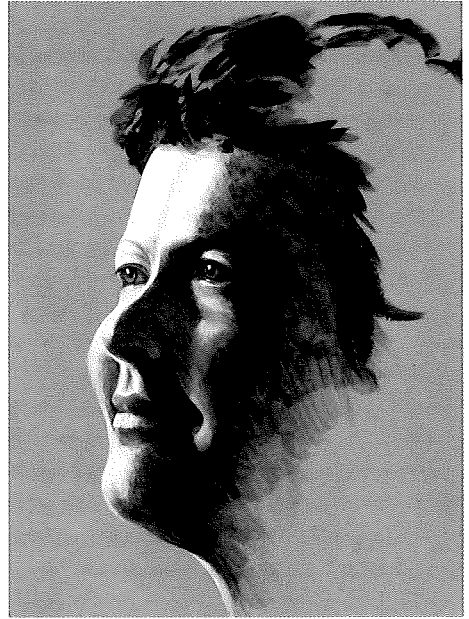


Fig. 3. Anny Mosoni-Théoduloz (24 x 17 cm).
© Roger Gaspoz



Fig. 4. Le commanditaire et l'artiste (à droite).

© Le Nouvelliste

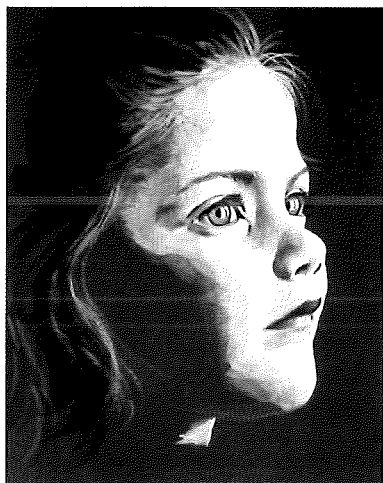


Fig. 5. Constance Marie (17 x 14 cm).

Fig. 6. Hélène Déléze (14,5 x 10 cm).

© Roger Gaspoz



Les portraits, peints à la gouache, ont été réalisés à partir de photographies, anciennes et de très petite taille (Fig. 7), ou effectuées par mes soins. Le jeu des couleurs, qui varient selon les générations, facilite la vision et la compréhension de l'ensemble.

La recherche du volume, quête éternelle du sculpteur que je suis également, est perceptible sur chaque visage. La force expressive des regards lève le voile sur l'intériorité de chaque personnalité. De la sorte, un dialogue silencieux, chargé de vécu et de gravité existentielle, s'établit naturellement entre tous. ❀

Fig. 7. Marie, Marie et Antoine Mosoni. Photo originale (7 x 11 cm) ayant servi à la réalisation du portrait d'Antoine.

Roger Gaspoz, artiste peintre et sculpteur

L'artiste est né en 1968. Marié depuis 1998 à Monique, il est père de trois enfants : Timothée (2002), Aude-Marie (2004) et Josué (2008). La famille vit à Euseigne dans le val d'Hérens.

Techniques

- Peinture huile, gouache, acrylique, encres, aquarelle, techniques mixtes.
- Dessin crayon, mine de plomb, fusain, techniques mixtes.
- Sculpture bois, pierre, métal.

Formation

- École secondaire au Collège des Missions, Bouveret (découverte du portrait et du nu en dessin; sensibilisé à l'Afrique et à l'entomologie).
- Collège des Creusets à Sion, maturité B, latin-anglais.
Base solide en histoire de l'art.
- École cantonale d'art de Lausanne.
- École cantonale des Beaux-Arts à Sion.
- École Gottfried Tritten à l'Université de Berne (brevet d'enseignement secondaire en éducation artistique et travaux manuels). Formation universitaire en psycho-pédagogie. Rédaction d'un mémoire sur *L'Art et le val d'Hérens*. Analyses d'œuvres et voyages de formation dans les musées et auprès des monuments historiques de Suisse (Zurich, Bâle, Berne, Winterthour, Zoug, Lausanne, Genève...) et à l'étranger (Paris, Padoue, Venise, Cologne, Berlin, Vienne, Budapest, Prague, Moscou, Washington, New York...).

Parcours professionnel

Travail en République centrafricaine (1989-1990).
Enseignant à l'École normale à Sion (1995-2000).
Enseignant au Cycle d'orientation du val d'Hérens à Euseigne (1995-2000).
Visites commentées régulières au Musée cantonal des Beaux-Arts à Sion, à la Fondation Gianadda à Martigny, au Palais de Rumine et à la Fondation de l'Ermitage à Lausanne.
Artiste peintre et sculpteur professionnel à plein temps depuis juillet 2000.

Pour en savoir plus : www.rogergaspoz.com

Des Salvanins en Amérique du Nord

Guy-Michel Coquoz



Combien de Valaisans ont-ils abandonné leur cher pays dans l'espoir d'une vie meilleure ?

Outre ses talents informatiques, notre webmaster¹ a aussi de longues années de recherches généalogiques à son actif. Il nous offre ici un recueil d'informations, tirées de la mémoire familiale de quelques descendants d'émigrés, retrouvés en Amérique du Nord, et de divers documents d'archives.

Entre 1870 et 1920, plusieurs centaines d'habitants de Salvan et de la vallée du Trient ont émigré en Amérique du Nord. Les destinations du début semblaient être le Connecticut et le Colorado. Par la suite, le point de chute principal de ces Valaisans sera Leadville au Colorado. D'autres familles s'établiront à Detroit, dans le Michigan et d'autres encore, en Californie. Mes nombreux contacts avec plusieurs descendants de ces

Américano-Salvanins m'ont permis de retracer quelques chroniques familiales.

Sources

Registres paroissiaux de Salvan et de Saint-Maurice. Archives privées de Carol Voeffray Johnson; Cheryl et Gary Coquoz; Debbie Coquoz Shuey; Robert Coughenour; Christine Muller; Sharon Munoz. Archives d'Ellis Island; archives de l'État du Colorado.

1. Guy-Michel Coquoz gère aussi son propre site : <http://eviona.coquoz.org>

Principaux lieux d'établissement des Salvanins en Amérique du Nord

Californie: Placerville, Sacramento; Colorado: Leadville, Denver, Golden, Eagle; Connecticut: Bridgeport; Michigan: Detroit; Montana: Butte City; New York: New York; Washington: Spokane.

Liste de passagers «salvanins» retrouvés à Ellis Island entre 1892 et 1922

Nom	Prénom	Date d'arrivée	Âge	Bateau
Décaillet	Luc	15.03.1892	17 ans	<i>La Normandie</i>
Décaillet	Joseph	15.03.1892	22 ans	<i>La Normandie</i>
Bochatay	Alois	09.05.1892	27 ans	<i>La Bourgogne</i>
Bochatay	Joseph	09.05.1892	10 ans	<i>La Bourgogne</i>
Cergneux	Emmanuel	09.05.1892	39 ans	<i>La Bourgogne</i>
Coquoz	Alexis	09.05.1892	40 ans	<i>La Bourgogne</i>
Delez	Louis	09.05.1892	24 ans	<i>La Bourgogne</i>
Gay	Étienne	09.05.1892	36 ans	<i>La Bourgogne</i>
Gay	Frédérique	09.05.1892	20 ans	<i>La Bourgogne</i>
Revaz	Alexis	09.05.1892	20 ans	<i>La Bourgogne</i>
Revaz	François	09.05.1892	28 ans	<i>La Bourgogne</i>
Gay	Ernest	27.12.1892	9 mois	<i>La Normandie</i>
Gay	Hélène	27.12.1892	21 ans	<i>La Normandie</i>
Bochatay	Emma	27.12.1892	2 ans	<i>La Normandie</i>
Bochatay	Joseph	27.12.1892	34 ans	<i>La Normandie</i>
Bochatay	Joséphine	27.12.1892	37 ans	<i>La Normandie</i>
Bochatay	Julienne	27.12.1892	31 ans	<i>La Normandie</i>
Coquoz	Joséphine	27.12.1892	15 ans	<i>La Normandie</i>
Gay	Alexis	27.12.1892	26 ans	<i>La Normandie</i>
Bochatay	Alexandre	10.04.1893	19 ans	<i>La Gascogne</i>
Bochatay	Alphonse	10.04.1893	28 ans	<i>La Gascogne</i>
Bochatay	Denis	10.04.1893	2 ans	<i>La Gascogne</i>
Décaillet	Louis	10.04.1893	44 ans	<i>La Gascogne</i>
Revaz	Joséphine	10.04.1893	30 ans	<i>La Gascogne</i>
Landry	Jules	13.05.1893	11 ans	<i>La Champagne</i>
Lonfat	Frédérique	24.07.1893	30 ans	<i>La Bretagne</i>
Bochatay	Laura	24.07.1893	4 ans	<i>La Bretagne</i>
Bochatay	Marie	24.07.1893	31 ans	<i>La Bretagne</i>
Bochatay	—	24.07.1893	2 mois	<i>La Bretagne</i>
Coquoz	Casimir	24.07.1893	25 ans	<i>La Bretagne</i>
Fournier	Frédérique	24.07.1893	22 ans	<i>La Bretagne</i>
Coquoz	Lucie	16.09.1893	25 ans	<i>Le New York</i>

Liste de passagers « salvanins » retrouvés à Ellis Island entre 1892 et 1922

(suite)

Nom	Prénom	Date d'arrivée	Âge	Bateau
Coquoz	Louis	16.09.1893	30 ans	<i>Le New York</i>
Gay	Alphonse	02.07.1894	37 ans	<i>La Normandie</i>
Bochatay	Lucien	15.06.1895	25 ans	<i>Le Paris</i>
Coquoz	Joseph	15.06.1895	31 ans	<i>Le Paris</i>
Gay	Victor	15.06.1895	21 ans	<i>Le Paris</i>
Lugon	Eugène	27.07.1895	25 ans	<i>Le Paris</i>
Borgeat	Jean	27.07.1895	50 ans	<i>Le Paris</i>
Coquoz	Fred	27.07.1895	15 ans	<i>Le Paris</i>
Décaillet	Alphonse	27.07.1895	37 ans	<i>Le Paris</i>
Décaillet	Louis	27.07.1895	21 ans	<i>Le Paris</i>
Décaillet	Pierre Marie	07.12.1895	46 ans	<i>Le Saint-Louis</i>
Gay	Étienne	07.12.1895	39 ans	<i>Le Saint-Louis</i>
Décaillet	Jean	27.01.1896	36 ans	<i>La Bourgogne</i>
Bochatay	Louise	16.03.1896	28 ans	<i>La Touraine</i>
Bochatay	Alphonse	16.03.1896	2 ans	<i>La Touraine</i>
Coquoz	Louis	04.05.1896	32 ans	<i>La Bourgogne</i>
Coquoz	Marguerite	04.05.1896	24 ans	<i>La Bourgogne</i>
Décaillet	Joseph	10.08.1896	26 ans	<i>La Normandie</i>
Coquoz	Henri	10.08.1896	22 ans	<i>La Normandie</i>
Revaz	Jean	03.05.1897	26 ans	<i>La Touraine</i>
Gay-Balmaz	Cyrille	07.06.1897	21 ans	<i>La Bretagne</i>
Revaz	Henri	27.06.1897	27 ans	<i>La Touraine</i>
Gay	Louis	27.06.1897	23 ans	<i>La Touraine</i>
Bochatey	Victorine	14.03.1898	28 ans	<i>La Normandie</i>
Bochatey	François	14.03.1898	37 ans	<i>La Normandie</i>
Coquoz	Jean	02.10.1898	18 ans	<i>La Touraine</i>
Gay	Claude L.	02.10.1898	53 ans	<i>La Touraine</i>
Gay	Pierre	02.10.1898	20 ans	<i>La Touraine</i>
Lonfat	Albert	24.07.1899	30 ans	<i>La Gascogne</i>
Jacquier	Jacques	26.11.1899	26 ans	<i>La Normandie</i>
Bochatey	Lucien	26.11.1899	29 ans	<i>La Normandie</i>
Coquoz	Ernest	26.11.1899	17 ans	<i>La Normandie</i>
Décaillet	François	26.11.1899	23 ans	<i>La Normandie</i>
Gay	Frédérique	26.11.1899	27 ans	<i>La Normandie</i>
Décaillet	Alphonse	10.12.1899	29 ans	<i>La Gascogne</i>
Jacquier	Maurice	10.12.1899	37 ans	<i>La Gascogne</i>
Coquoz	Ferdinand	01.03.1900	22 ans	<i>Le Southwark</i>
Coquoz	Louise	01.03.1900	20 ans	<i>Le Southwark</i>

Liste de passagers « salvanins » retrouvés à Ellis Island entre 1892 et 1922

(suite)

Nom	Prénom	Date d'arrivée	Âge	Bateau
Lonfat	Barthélémis	01.03.1900	22 ans	<i>Le Southwark</i>
Coquoz	Pierre	11.03.1900	21 ans	<i>L'Aquitaine</i>
Coquoz	Pierre	19.05.1900	33 ans	<i>L'Aquitaine</i>
Gay	Jean Baptiste	21.10.1900	21 ans	<i>La Bretagne</i>
Gay-Balmaz	Joseph Eugène	27.10.1900	38 ans	<i>L'Aquitaine</i>
Gay-Balmaz	Marie Léonie	27.10.1900	37 ans	<i>L'Aquitaine</i>
Blanc	Joseph	19.12.1900	26 ans	<i>La Bretagne</i>
Décaillet	Adolphe	19.12.1900	30 ans	<i>La Bretagne</i>
Décaillet	Catherine	19.12.1900	27 ans	<i>La Bretagne</i>
Coquoz	Joseph	21.01.1901	20 ans	<i>L'Aquitaine</i>
Coquoz	Louis	21.01.1901	17 ans	<i>L'Aquitaine</i>
Gay	Léon	21.01.1901	16 ans	<i>L'Aquitaine</i>
Bochatay	Alphonse	28.04.1901	19 ans	<i>La Bretagne</i>
Bochatay	François	28.04.1901	19 ans	<i>La Bretagne</i>
Décaillet	Claude	28.04.1901	57 ans	<i>La Bretagne</i>
Décaillet	Joseph	28.04.1901	20 ans	<i>La Bretagne</i>
Décaillet	Joséphine	28.04.1901	47 ans	<i>La Bretagne</i>
Jacquier	Abel	28.04.1901	26 ans	<i>La Bretagne</i>
Bochatay	Benjamin	26.05.1901	47 ans	<i>La Bretagne</i>
Delez	Frédérique	26.05.1901	20 ans	<i>La Bretagne</i>
Bochatay	Joseph	23.06.1901	20 ans	<i>La Bretagne</i>
Revaz	Alexis	23.06.1901	29 ans	<i>La Bretagne</i>
Revaz	Catherine	23.06.1901	26 ans	<i>La Bretagne</i>
Revaz	Édouard	28.07.1901	24 ans	<i>La Champagne</i>
Coquoz	Édouard	27.10.1901	22 ans	<i>La Champagne</i>
Gay	Louis Clément	27.10.1901	20 ans	<i>La Champagne</i>
Gross	Maurice Joseph	08.12.1901	30 ans	<i>L'Aquitaine</i>
Gay-Balmaz	Sarah	20.12.1902	24 ans	<i>La Savoie</i>
Bochatay	Lucien	01.02.1903	32 ans	<i>La Lorraine</i>
Coquoz	Marguerite	16.02.1903	30 ans	<i>L'Aquitaine</i>
Coquoz	François	28.03.1903	40 ans	<i>La Savoie</i>
Coquoz	Léonie	28.03.1903	23 ans	<i>La Savoie</i>
Revaz	Charles	15.08.1903	54 ans	<i>La Savoie</i>
Coquoz	André	15.02.1904	3 ans	<i>La Bretagne</i>
Coquoz	Fernand	15.02.1904	2 ans	<i>La Bretagne</i>
Coquoz	Louise	15.02.1904	23 ans	<i>La Bretagne</i>
Coquoz	Victorine	15.02.1904	33 ans	<i>La Bretagne</i>
Lonfat	Catherine	15.02.1904	26 ans	<i>La Bretagne</i>

Liste de passagers « salvanins » retrouvés à Ellis Island entre 1892 et 1922

(suite)

Nom	Prénom	Date d'arrivée	Âge	Bateau
Lonfat	Henri	15.02.1904	2 ans	<i>La Bretagne</i>
Revaz	Isaac	15.02.1904	20 ans	<i>La Bretagne</i>
Décaillet	Adolphe	17.06.1904	34 ans	<i>La Savoie</i>
Décaillet	Catherine	17.06.1904	30 ans	<i>La Savoie</i>
Bochatey	Albert	13.08.1904	40 ans	<i>La Touraine</i>
Coquoz	Pierre A.	13.08.1904	36 ans	<i>La Touraine</i>
Delez	Louis	03.09.1904	22 ans	<i>La Savoie</i>
Gay	Maurice	03.09.1904	33 ans	<i>La Savoie</i>
Coquoz	François	26.11.1904	41 ans	<i>La Savoie</i>
Coquoz	Marie	26.11.1904	32 ans	<i>La Savoie</i>
Bochatey	Joseph Louis	04.04.1905	33 ans	<i>L'Aquitaine</i>
Voeffray	François	04.04.1905	26 ans	<i>L'Aquitaine</i>
Coquoz	Ferdinand	17.05.1905	27 ans	<i>Le Vaderland</i>
Delez	Arthur	27.05.1905	2 ans	<i>La Lorraine</i>
Delez	Christine	27.05.1905	30 ans	<i>La Lorraine</i>
Jacquier	Joseph	27.05.1905	32 ans	<i>La Lorraine</i>
Décaillet	Adolphe	22.07.1905	35 ans	<i>La Lorraine</i>
Gay	Émile	02.09.1905	24 ans	<i>La Lorraine</i>
Gay-Balmaz	François	26.02.1906	35 ans	<i>La Touraine</i>
Bochatay	Joseph	05.05.1906	23 ans	<i>La Lorraine</i>
Bochatay	Joséphine	05.05.1906	21 ans	<i>La Lorraine</i>
Delez	Louis	05.05.1906	38 ans	<i>La Lorraine</i>
Gay-Balmaz	Joseph	06.05.1906	44 ans	<i>La Lorraine</i>
Bochatey	Harris	01.12.1906	2 ans	<i>La Lorraine</i>
Bochatey	Marie	01.12.1906	42 ans	<i>La Lorraine</i>
Coquoz	Louis	01.12.1906	15 ans	<i>La Lorraine</i>
Gay-Balmaz	Joseph	21.01.1907	44 ans	<i>La Gascogne</i>
Gay-Crosier	Amélie	21.01.1907	30 ans	<i>La Gascogne</i>
Coquoz	Joseph	23.03.1907	20 ans	<i>La Provence</i>
Gay	Louis	03.08.1907	52 ans	<i>La Lorraine</i>
Décaillet	Catherine	04.11.1907	32 ans	<i>La Gascogne</i>
Décaillet	Oswald	04.11.1907	1 an	<i>La Gascogne</i>
Gay-Balmaz	François	08.02.1908	36 ans	<i>La Lorraine</i>
Coquoz	André	04.04.1908	–	<i>La Provence</i>
Coquoz	Joséphine	04.04.1908	31 ans	<i>La Provence</i>
Lonfat	Valentine	04.04.1908	38 ans	<i>La Provence</i>
Gay-Balmaz	Jean Pierre	19.04.1908	67 ans	<i>La Touraine</i>
Gay-Balmaz	Léonie	19.04.1908	70 ans	<i>La Touraine</i>

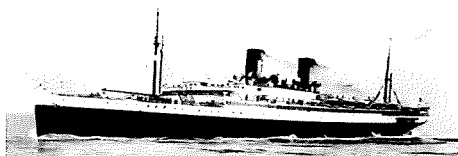
Liste de passagers « salvanins » retrouvés à Ellis Island entre 1892 et 1922
(suite)

Nom	Prénom	Date d'arrivée	Âge	Bateau
Décaillet	Denis	07.05.1909	19 ans	<i>La Provence</i>
Bochatay	Édouard	14.06.1909	22 ans	<i>La Savoie</i>
Bochatay	Louis	03.07.1909	26 ans	<i>La Savoie</i>
Voeffray	François	03.07.1909	30 ans	<i>La Savoie</i>
Voeffray	Julie	03.07.1909	22 ans	<i>La Savoie</i>
Bochatey	Albert	20.11.1909	18 ans	<i>La Provence</i>
Décaillet	Alphonse	12.12.1909	27 ans	<i>La Lorraine</i>
Décaillet	Isaline	12.12.1909	23 ans	<i>La Lorraine</i>
Décaillet	Luc	12.12.1909	22 ans	<i>La Lorraine</i>
Décaillet	Marie	12.12.1909	30 ans	<i>La Lorraine</i>
Décaillet	Pierre	12.12.1909	28 ans	<i>La Lorraine</i>
Coquoz	Louis	13.05.1910	18 ans	<i>La Provence</i>
Décaillet	César	13.05.1910	21 ans	<i>La Provence</i>
Coquoz	Aimée	25.06.1910	2 mois	<i>La Savoie</i>
Coquoz	Ferdinant	25.06.1910	32 ans	<i>La Savoie</i>
Coquoz	Fernand	25.06.1910	9 ans	<i>La Savoie</i>
Coquoz	Jeannette	25.06.1910	2 ans	<i>La Savoie</i>
Coquoz	Louise	25.06.1910	30 ans	<i>La Savoie</i>
Coquoz	René	25.06.1910	5 ans	<i>La Savoie</i>
Décaillet	Louis	23.07.1910	22 ans	<i>La Savoie</i>
Bochatey	Alphonse	20.05.1911	29 ans	<i>La Savoie</i>
Cergneux	Étienne	17.06.1911	27 ans	<i>La Lorraine</i>
Cergneux	Louis	17.06.1911	24 ans	<i>La Lorraine</i>
Coquoz	André	15.07.1911	3 ans	<i>Le Floride</i>
Coquoz	Berthe	15.07.1911	2 ans	<i>Le Floride</i>
Coquoz	Joséphine	15.07.1911	27 ans	<i>Le Floride</i>
Coquoz	Catherine	20.10.1911	29 ans	<i>La Provence</i>
Coquoz	Maurice	20.10.1911	22 ans	<i>La Provence</i>
Revaz	Sara	20.10.1911	20 ans	<i>La Provence</i>
Revaz	Josette	05.12.1911	62 ans	<i>Le Chicago</i>
Décaillet	Camille	16.04.1912	35 ans	<i>Le Chicago</i>
Décaillet	Catherine	16.04.1912	30 ans	<i>Le Chicago</i>
Décaillet	Denis	11.07.1912	22 ans	<i>Le Majestic</i>
Bochatay	Blanche	17.09.1912	4 ans	<i>Le Chicago</i>
Bochatay	François	17.09.1912	51 ans	<i>Le Chicago</i>
Bochatay	Laura	17.09.1912	25 ans	<i>Le Chicago</i>
Bochatay	Rosa	17.09.1912	1 an	<i>Le Chicago</i>
Gross	Félix	01.12.1912	21 ans	<i>La Savoie</i>

Liste de passagers « salvanins » retrouvés à Ellis Island entre 1892 et 1922

(suite)

Nom	Prénom	Date d'arrivée	Âge	Bateau
Delez	Louis	28.04.1913	31 ans	<i>Le Rochambeau</i>
Coquoz	Ernest	07.10.1913	31 ans	<i>Le Niagara</i>
Coquoz	Alphonse	01.11.1913	21 ans	<i>La Lorraine</i>
Jacquier	Hermann	01.11.1913	24 ans	<i>La Lorraine</i>
Revaz	Isaac	21.12.1913	30 ans	<i>La Lorraine</i>
Décaillet	Catherine	27.03.1914	40 ans	<i>La Touraine</i>
Décaillet	Oswald	27.03.1914	8 ans	<i>La Touraine</i>
Bochatey	Adèle	01.05.1914	28 ans	<i>Le France</i>
Bochatey	Louis	01.05.1914	30 ans	<i>Le France</i>
Coquoz	Oscar	01.05.1914	30 ans	<i>Le France</i>
Gay	Ida	29.12.1915	22 ans	<i>Le Rochambeau</i>
Coquoz	Céline	19.06.1916	30 ans	<i>Le Lafayette</i>
Coquoz	Charlotte	19.06.1916	4 ans	<i>Le Lafayette</i>
Coquoz	Hortense	19.06.1916	1 an	<i>Le Lafayette</i>
Coquoz	Madeleine	19.06.1916	4 ans	<i>Le Lafayette</i>
Claivaz	Joseph	08.06.1917	23 ans	<i>Le Orduna</i>
Coquoz	Aline	01.01.1918	23 ans	<i>L'Espagne</i>
Bochatey	Alfred	16.06.1920	51 ans	<i>Le Leopoldina</i>
Coquoz	Maurice	28.06.1920	29 ans	<i>Le Lafayette</i>
Revaz	Louis	28.06.1920	22 ans	<i>Le Lafayette</i>
Coquoz	Catherine	23.10.1920	38 ans	<i>Le Mauretania</i>
Coquoz	Édouard	23.10.1920	40 ans	<i>Le Mauretania</i>
Fournier	Henri	23.10.1920	19 ans	<i>Le Mauretania</i>
Fournier	Hortense	23.10.1920	30 ans	<i>Le Mauretania</i>
Fournier	Maurice	23.10.1920	25 ans	<i>Le Mauretania</i>
Coquoz	Marius	17.11.1920	22 ans	<i>Le Nieuw Amsterdam</i>
Revaz	Robert	17.11.1920	24 ans	<i>Le Nieuw Amsterdam</i>
Revaz	André	07.05.1921	19 ans	<i>Le France</i>
Gross	Félix	22.07.1922	31 ans	<i>Le France</i>

À gauche : le *Lafayette*.Page 45: extrait de la liste des passagers étrangers du SS *La Provence*.

Form 509A
Department of Commerce and Labor
Immigration Service

SALOON, CABIN, AND STEERAGE ALIENS MUST BE COMPLETELY MANIFEST

LIST OR MANIFEST OF ALIEN PASSENGER

Required by the regulations of the Secretary of Commerce and Labor of the United States, under Act of Congress approved March 3, 1907

S. S. "LA PROVENC"

sailing from LE HAVRE

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
No. on List	Family Name	Given Name	Age	Sex	Calling or Occupation	Nativity (Country of birth or of birth)	Place of Birth	Place of Residence	Relationship
1	Pifferi	Angelina	19	F	Housekeeper	Switzerland	Basel	Geneva	Father
2	Fugistaler	Clementine	34	F	Housewife	Switzerland	Basel	Basel	Mother
3	Fugistaler	Wilhelm	20	M	Student	Switzerland	Basel	Basel	Brother
4	Johnson	Hilda	40	F	Barmaid	Sweden	Stockholm	Stockholm	Mother
5	Bioley	Blanche	41	F	Housekeeper	Switzerland	French	Switzerland	Father
6	Muller	Adelina	55	F	Milliner	Germany	Frankfurt	Frankfurt	Brother
7	Muller	Armin	16	M	Student	Germany	Frankfurt	Frankfurt	Father
8	Cerasa	Arturo	16	M	Student	Italy	Italy	Italy	Uncle
9	Cerasa	Olga	11	F	Child	Italy	Italy	Italy	Uncle
10	Nevaz	Carla	20	F	Housekeeper	Switzerland	French	Switzerland	Father
11	Gauch	Secondo	30	M	Engineer	Italy	Italy	Italy	Brother
12	Roth	Mina	17	F	Housekeeper	Germany	Frankfurt	Frankfurt	Brother
13	Gaumann	Rosa	35	F	Housewife	Germany	Frankfurt	Frankfurt	Brother
14	Hediger	Marie	19	F	Milliner	Germany	Frankfurt	Frankfurt	Brother
15	Cognoz	Catherine	29	F	Housewife	France	Paris	Paris	Father
16	Cognoz	Maurice	22	M	Student	France	Paris	Paris	Father
17	Ghidelli	Giuseppe	18	M	Student	Italy	Italy	Italy	Father
18	Ghidelli	Paolo	17	M	Student	Italy	Italy	Italy	Father
19	Haskilovitz	Harry	55	M	Teacher	Russia	Polina	Polina	Father
20	Haskilovitz	Mary	29	F	Housewife	"	"	"	Father
21	Haskilovitz	Charles	7	M	Student	"	"	"	Father
22	Haskilovitz	Philipp	4	M	Student	"	"	"	Father
23	Woolf	Anna	18	F	Student	Germany	Frankfurt	Frankfurt	Brother
24	Woolf	Bernie	17	F	Student	Germany	Frankfurt	Frankfurt	Brother
25	Torre	Giuseppe	40	M	Merchant	Italy	Italy	Italy	Brother
26	Noppi	Richard	35	M	Student	Italy	Italy	Italy	Brother
27	Frattina	Giovanni	45	M	Merchant	Italy	Italy	Italy	Brother
28	Frattina	Hennette	42	F	Wife	Italy	Italy	Italy	Brother
29	Frattina	Franca	18	F	Student	Italy	Italy	Italy	Brother
30	Bonacini	Ramoli	15	M	Student	Italy	Italy	Italy	Brother

Famille Alexis et Marie Catherine Revaz

Alexis Joseph Revaz est né le 5 octobre 1872 aux Granges. Fils de Joseph Alexis et de Marie Joseph Coquoz, il épouse Marie Catherine Coquoz, fille de Jean Joseph et de Marie Catherine Jacquier.

Alexis et Marie Catherine arrivent à Ellis Island le 24 juin 1901 à bord du SS *La Bretagne*. Ils partiront en direction de Leadville dans le Colorado où vivent déjà des cousins de Marie Catherine.

À Leadville naîtront Suzanne Marie et Élise Marie. En 1904, ils quittent le Colorado pour s'établir à Placerville en Californie. Cette localité proche de Sacramento est connue pour la ruée vers l'or qui s'y déroula au milieu du XIX^e siècle. Parmi les figures marquantes de cette période, se trouve le Suisse John Sutter. À Placerville naîtront Alexis et Marie Catherine.

En décembre 1911, la mère d'Alexis, alors âgée de 63 ans, les rejoint à Placerville (CA). J'ignore si elle y est restée ou si elle est retournée à Salvan.

Isaac, frère d'Alexis, les rejoint également en 1904 ou 1905. Il retourne à Salvan où il épousera Angéline Bochatay le 18 février 1908. Isaac reviendra en Amérique du Nord pour une courte période, mais cette fois à Detroit, chez son beau-frère François Voeffray.

Les descendants de cette famille sont toujours présents à Placerville et le patronyme Revaz est encore porté par les enfants et petits-enfants d'Alexis (Junior).

En 1970, Suzanne Mary a eu un échange de courrier avec sa cousine, Augusta Bochatay Coquoz, à Salvan.



Derrière: Suzanne Marie, Alexis, Elise Marie, Marie Catherine. Devant: Marie Catherine, Alexis Joseph Revaz.

En décembre 2000, Doris Zimmerman Toombs, fille aînée de Suzanne Mary, a fait une visite au village de ses ancêtres.

Le hasard fit que, devant le bazar de Salvan, elle y rencontra Charlotte Jacquier Coquoz, qui avait connu l'émigration avec ses parents, Oscar et Céline, à Detroit dans le Michigan.

Doris Zimmerman Toombs est décédée en avril 2003.

Extrait de la généalogie de cette famille

— REVAZ, Jean Joseph	— COQUOZ, Jean Joseph
— REVAZ, Joseph Alexis	— COQUOZ, Jean Joseph
— DUCHOUD, Marie Anne	— GROSS, Marie Catherine
REVAZ, Alexis Joseph	COQUOZ, Marie Catherine
(5.10.1872 – 21.02.1952)	(25.04.1875 – 19.06.1924)
— COQUOZ, Nicolas	— JACQUIER, Maurice
— COQUOZ, Marie Joseph	— JACQUIER, Jeanne Marie
— DÉCAILLET, Catherine	— REVAZ, Marie Joseph

Suzanne Mary: °15 mai 1902, Leadville, CO, USA – †8 août 1985, Sacramento, CA, USA.
 ∞ Albert William TOOMBS, 1922 – °4 octobre 1892, Placerville, CA, USA – †3 novembre 1978.

Elise Mary: °22 août 1903, Leadville, CO, USA – †19 octobre 1964, Sacramento, CA, USA.

∞1 Virgil AVENSINO.

∞2 Bert CARPENDER.

Alexis: °16 février 1905, El Dorado, CA, USA – †6 janvier 1991, El Dorado, CA, USA.
 ∞ Lilly HENDERSON.

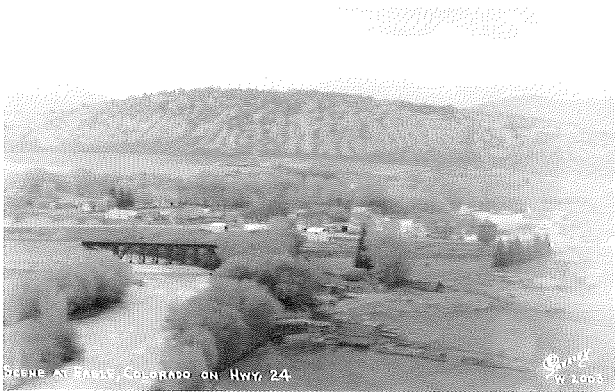
Marie Catherine: °22 octobre 1908, El Dorado, CA, USA – †8 novembre 1989, El Dorado, CA, USA.
 ∞ Forest VANVLECK.

Ceux de Leadville, Colorado

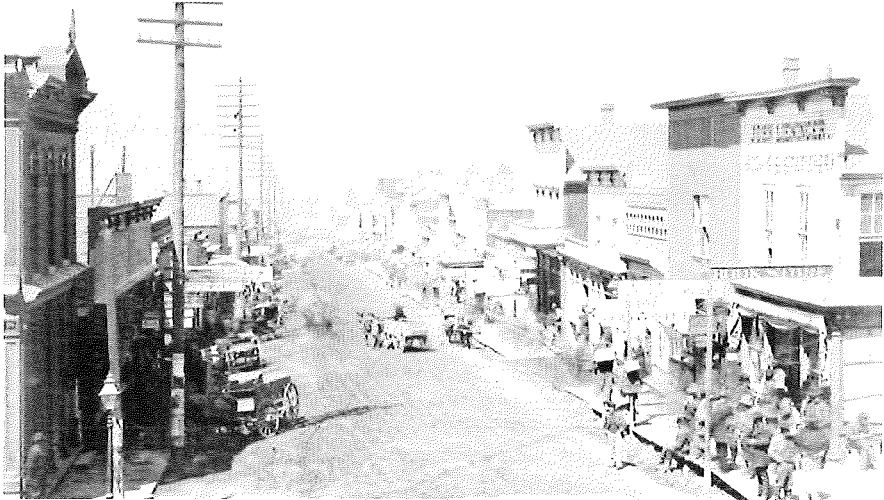
Bon nombre de «Salvanins» se sont établis dans cette localité du Colorado. Parmi les «Salvanins» de Leadville, il convient de citer:

- François Bochatay et son épouse Marie, née Coquoz;
- Joseph Coquoz et son épouse Joséphine, née Bochatay;
- Ferdinand Coquoz et son épouse Marie Louise, née Lonfat;
- Ernest Coquoz;
- Casimir Coquoz;
- Alphonse Coquoz;
- Pierre Coquoz;
- Élie Hermann Bochatay et son épouse Joséphine, née Revaz.

Eagle, Colorado.



Deux vues
de Leadville,
Colorado.



Famille Louis et Rose Bochatay

Louis P. Bochatay est né le 23 janvier 1840 à Salvan. Il épouse Marie Rosine Gaudard, de Leytron, née le 26 mars 1842, fille de Pierre Joseph et Marie Catherine Manson. Ils s'installent à Bridgeport dans le Connecticut où naîtront leurs trois premiers enfants: Sarah, Christine et Louis. Vers 1880, ils partiront s'établir à Leadville dans le Colorado où naîtront Emil, Emma, Adel et Mable. Rosine Gaudard et son frère Jules ont quitté Leytron en 1873.

Extrait de la généalogie de cette famille

—	— GAUDARD, François
— BOCHATAY, Joseph Alexis	— GAUDARD, Pierre Joseph
—	— GRIVEL, Marie Luce
BOCHATAY, Louis	GAUDARD, Marie Rosine
(23.01.1840 – 6.08.1899)	(26.06.1842 – 6.01.1935)
—	— MANSON, Barthélémy
— RAYMOND, Marie	— MANSON, Marie Catherine
—	— DELARSE, Anne Marie Rosalie

|_ Sarah: °1873, Bridgeport, Connecticut, USA.

|_ Christine: °9 août 1874, Bridgeport, Connecticut, USA – †29 juillet 1947, Buena Vista, CO, USA.

∞ Louis Emmanuel DELEZ °5 mars 1868, Salvan, Valais, Suisse – †16 juillet 1947, Buena Vista, CO, USA.

|_ Louis: °juin 1876, Bridgeport, Connecticut, USA.

|_ Emil: °octobre 1881, Leadville, CO, USA.

|_ Emma: °1883, Leadville, CO, USA.

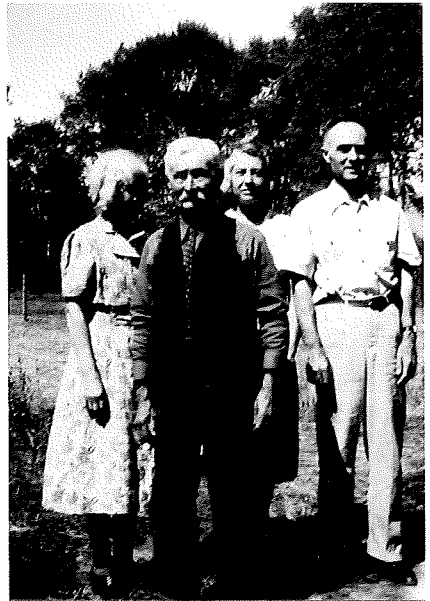
|_ Adel: °1887, Leadville, CO, USA.

|_ Mable: °Leadville, CO, USA.

Louis Emmanuel DELEZ et Christine BOCHATAY auront deux enfants:

|_ Arthur Louis: °2 janvier 1902, Leadville, CO, USA – †6 décembre 1988, Lafayette, Indiana, USA.

|_ Helen: °Leadville, CO, USA.



Le couple Delez-Bochatay, leur fille Helen et leur fils Arthur Louis, en 1940.



Louis Emmanuel Delez et son « outil de travail ». Il est le fils de Jean Louis Delez et de Marie Victorine, née Coquoz. Il est arrivé à Ellis Island le 9 mai 1892 (à l'âge de 24 ans), en compagnie de plusieurs autres Salvanins. Il décédera le 16 juillet 1947 à Buena Vista, Colorado, âgé de 79 ans.



Ci-dessus: Catherine Shaffer et son mari, Arthur Louis Delez, en 1970. Il est le fils de Louis Emmanuel Delez. Arthur Louis a pratiqué comme vétérinaire.

Ci-contre: Catherine Shaffer et son mari, Arthur Louis Delez, le jour de leur mariage, en 1928.

Famille François et Julie Voeffray

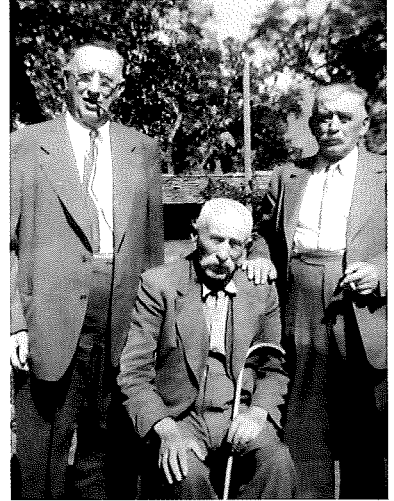
François Voeffray, né le 20 janvier 1879 au Trétien, est fils de Jean et de Marie Louise née Delez. En 1909, il épouse Julie Bochatay, née le 1^{er} juin 1887 au Trétien, fille de Joseph et Marie Joséphine née Voeffray.

François arrive une première fois en Amérique du Nord, le 4 avril 1904, à bord du SS *L'Aquitaine*. Il a alors 26 ans et va à Detroit dans le Michigan.

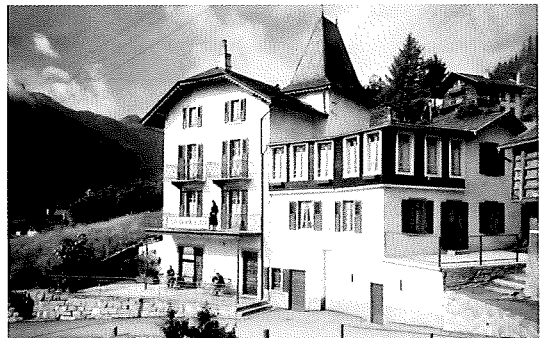
Le 3 juillet 1909, il revient aux États-Unis à bord du SS *La Savoie* mais, cette fois, il est accompagné de sa jeune épouse Julie. Ils vont à Detroit au 243, 4^e Rue où habite déjà Édouard Coquoz. Ils sont accompagnés de Louis Bochatay, frère de Julie. Sur la fiche de passager, Louis Bochatay (né le 8 mai 1883) est noté comme étant déjà naturalisé Américain. Un autre frère de Julie, Albert (né le 8 décembre 1890) arrive à Ellis Island, le 20 novembre 1909, à bord du SS *La Provence*. Il a alors 18 ans.

Le 1^{er} mai 1914, Louis arrive à Ellis Island accompagné de son épouse Adèle. Sur la liste de passagers, il est inscrit qu'Adèle n'est jamais venue aux États-Unis. Elle a 28 ans. J'ignore qui elle est et ce qu'elle deviendra car quelques années plus tard, Louis est marié avec Aline (née le 18 mars 1894), fille d'Alphonse Coquoz et de Justine née Bochatay. Aline semble être venue à Detroit en 1818 chez son frère Alphonse. Aline et Louis n'ont pas eu d'enfants.

D'autres familles cousines ou amies se sont installées à Detroit. Parmi elles, Oscar Coquoz, son épouse Céline, née Gay-Balmaz, et leurs filles: Charlotte, Madeleine et Hortense. Ils reviendront à Salvan et tiendront la pension «Mon Séjour» aux Granges.



François Voeffray et ses frères lors d'une visite en Valais en 1953.



Pension «Mon Séjour» aux Granges, tenue par les époux Oscar et Céline Coquoz-Gay-Balmaz.

Extrait de la généalogie de cette famille

— VOEFFRAY, Jean Pierre	— BOCHATAY, Jean Joseph
— VOEFFRAY, Jean	— BOCHATAY, Joseph
— CLAIVAZ, Jeanne Marie	— GROSS, Angélique
VOEFFRAY, François	BOCHATAY, Julie
(20.01.1879 – 20.06.1963)	(1.06.1887 – 20.10.1937)
— DELEZ, François	— VOEFFRAY, Maurice Joseph
— DELEZ, Marie Louise	— VOEFFRAY, Marie Joséphine
— DELEZ, Marie Thérèse	— BOCHATAY, Anne Marie

François: °5 janvier 1911, Detroit, Michigan, USA – †mai 1977, Detroit, Michigan, USA.

|_ François.

|_ Carol.

Gaston: °4 janvier 1919, Detroit, Michigan, USA – †29 mars 2001.

patentée par le  Conseil fédéral suisse.

Représentant: **JEAN VUILLIET**
Représentant de Zwitserland
Agence d'émigration
(Contact: M. LUTICE (Suisse))

CONTRAT DE PASSAGE

Entre la Compagnie susnommée et les personnes désignées ci-après, a été conclu le contrat suivant:

Famille	Prénoms	Age	Etat civil	Lieu d'origine	Profession
Bochatay	Albert	22	célibataire	Salvan	agriculteur

Le 11 novembre 1913, le SS *La Provence*, à destination de New York.

Passage de première classe. \$20.00
Passage d'entrepont. \$3.00

FRANK J. ORFILA
Agent Général du Sud.
No. 802 rue Commune, Bâle (Suisse).

VAPEURS
LIGNE FRANÇAISE
COMPAGNIE GENERALE
TRANSATLANTIQUE
LIGNE DIRECTE AU HAVRE.
PARIS (FRANCE)
Départs de New York, tous les mercredis
à 10 heures du matin.

- *LA SAVOIE, 12 novembre.
- *LA PROVENCE, 19 novembre.
- *FRANCE (neuf), 26 novembre.
- *LA LOIRAINNE, 3 décembre.
- *LA SAVOIE, 10 décembre.
- *FRANCE (neuf), 17 décembre.
- *Vapeur à double hélice.
- *Vapeur à quadruple hélice.

Agence générale, 13 rue State, N. Y.
Nouvelle-Orléans-Havre Direct.
S. S. HUDSON, 22 novembre.
S. S. FLORIDE, 17 décembre.

Passage de première classe.....\$20.00
Passage d'entrepont.....\$3.00

FRANK J. ORFILA
Agent Général du Sud.
No. 802 rue Commune, Bâle (Suisse).

Passage d'Albert Bochatay sur le SS
La Provence, à destination de New York.
Publicité publiée dans *L'Abeille*
de la Nouvelle Orléans, 11 novembre 1913.

le 18 le bon matin par
change de passé 800
vous à fait passer à la
is on sortait pour aller
taper puis on nous fit
le coup de feu dans
la 3^{me} classe était ~~de~~
à l'abri qui prendre que
se j'ai de l'acquisition
vivement, mais avait
voyage depuis quelques
n'est pas procurer de
il y en a fallu pour bien
bit tout près de 1000
à jours à attendre et
logi là dedans on dit
la journée on sortait dans
en le temps on avait encore
à faire à Paris venant
ce sont toujours tenus
couché

Je n'ai pu secour pour l'un de ces choses que je vous dis et n'ai pas le courage qui nous a obligé
ni d'aller vers ni aux autres

Détroit, le 12 avril 1905

Chers Parents,

Vous trouverez peut-être que j'ai fait un
peu long à vous écrire; mais je pense que les trois
cartes que je vous ai envoyées seront arrivées à destination; ce que je pense que vous aurez un peu
consolé. Je remettais chaque jour pour vous être
une lettre croyant de pouvoir vous dire que j'étais
placé; mais au moment, quand même on
aspère à placer, un de ces jours, je ne puis plus
rester sans vous écrire, car malgré que vous avez
reçu des cartes vous serez toujours inquiet; je
aussi j'attends veuille de vous donner une réponse
pour recevoir de vos nouvelles.

Malgré que je suis encore sans place, ne vous
faite pas peur et nous allons tous nous passer un
de ces jours car pour le moment il n'y a que
Eugène de placé il a commencé à travailler lui

Première lettre écrite de Détroit par François Voeffray à ses parents, le 12 avril 1905.

Transcription de la lettre de François Voeffray à ses parents

Détroit, le 12 avril 1905

Chers Parents,

Vous trouverez peut-être que je fais un peu long à vous écrire mais je pense que les trois cartes que je vous ai envoyées seront arrivées à destination; ce que je pense qui vous auront un peu consolé. Je remettais chaque jour pour vous écrire une lettre croyant pouvoir vous dire que j'étais plassé; mais maintenant quand même on espère se plasser un de ces jours, je ne puis plus rester sans vous écrire, car malgré que vous avez reçu des cartes vous serez toujours inquiets; puis aussi j'attends [?] de vous donner une adresse pour recevoir de vos nouvelles.

Malgré que je suis encore sans place, ne vous faites pas peur nous allons tous nous plasser un de ces jours car pour le moment il n'y a que Eugène de plassé. Il a commencé à travailler hier. Quant à moi, tout me va bien, ainsi qu'à mes camarades; la santé est toujours bonne, et malgré que l'on pense et parle souvent du vieux pays on ne s'ennuie pas; nous rigolons encore bien. Du reste nous ne serons jamais plus heureux, bien nourri, et rien travailler, mais il n'est pas là notre désir, quand on aura une place à peu près on veut bien la prendre. Nous aurions déjà pu nous plasser, mais on était pas assez payé nous avons préféré attendre un jour ou deux.

Il y a bientôt un mois, chers parents, que nous avons vu cette triste journée de la séparation d'un fils qui lui a été dur de quitter ses chers parents aimés ainsi que pour vous de voir partir votre fils et frère pour un nouveau pays qui est si loing, mais ne craignez pas et consolez-vous malgré la grande distance qui nous sépare, je veux toujours être votre fils et frère; et quant à moi pour le moment je suis content d'être ici je ne peux pas regretter le vieux pays sans voir plus loing car de longtemps j'ai eu cette idée; maintenant c'est à voir.

Ce qui m'a fait le plus de peine le jour du départ, c'est d'être la cause d'occasionner un si grand chagrin à vous tous chers parents, autrement pour moi-même c'était mon désir je le voulais et j'étais et suis encore content d'avoir pu y réussir. À Vernayaz ce fut ma plus grande étreinte car je savais que c'était le dernier moment pour longtemps que je [?] plus revu de mes parents. Une foi je n'ai plus vu mon cher père et frère je me suis consolé et c'est drôle le gros chagrin a disparu de chez moi et une foi quitté les terres de Vernayaz il ne m'a plus rien fait: À Saint-Maurice on a trouvé les camarades et alors on a été comme des frères. Pour quelqu'un qui n'est jamais sorti une foi parti de Saint-Maurice on ne peut plus s'ennuyer car on a du nouveau à voir. On a commencé à de visiter un peu Genève que de curieux pour moi tout le long on ne voit que de nouveau.

À Paris on y reste depuis le matin du 17 jusqu'à 12 h 1/2 de la nuit on y a voyagé les uns toute la journée que de belles choses et miracle même pour nous autre, j'aimerais encore vous expliquer et encore mieux vous faire voir mais...

Nous sommes arrivés au Havre le 18 le bon matin par un train express de Paris chargé de passé 800 émigrants. D'abord arrivé on nous a fait passé à la visite et on nous à vacciné après on sortait pour aller prendre le vaisseau dit la Bretagne puis on nous dit qu'elle venait de partir: quel coup de feu dans notre cœur en apprenant cela les 3^{eme} classe étaient complètes depuis la veille on a alors pu prendre que les 2^{eme}. Après on nous a amené près de *L'Aquitaine* nous croyant qu'il partait un moment après, mais voilà ce vaisseau n'avait plus voyagé depuis quelques mois. On a dû alors le remettre en état et y procurer toutes les marchandises nécessaires qu'il y en a fallu pour bien passé 2000 personnes qu'on y était dont près de 1000 nous avons dues y rester 8 jours à attendre et malgré qu'on était pensionné et logé là dedans on désirait bientôt partir, pendant la journée on sortait dans la ville ce qui nous passait bien le temps. On avait encore fait connaissance avec 4 jeunes filles à Paris venant du Jura Bernois et de Paris elles se sont toujours tenues avec nous jusqu'à New-york. Nous sommes partis du Havre le jour de Notre-Dame 25 le 26 j'ai été un peu malade; j'ai dû rendre 3 fois sur les ponts, le lundi j'étais guéris et malgré que nous avons débarqué que le lundi ce n'est pas parceque la traversé fut mauvaise on a eu tout à fait bon on ne s'est vu secoué que le vendredi jour qu'on a passé les bancs de Terre-neuve. *L'Aquitaine* est tout à fait un bon et gros bateau il arriverait aussi vite que n'importe lequel, mais c'est qu'il n'a pas été fabriqué en France on l'a acheté des Allemands et pour cette raison le gouvernement français n'admet pas qu'il prenne la poste et qu'il mette moins de 10 jours pour la traversée il ne voyage que pour renfort comme cette foi.

À New York on nous a tous séparé et c'était nuit le lundi quand on nous a débarqué à l'île, alors je n'ai plus revu mes camarades et eux ont couché à la ville et moi j'ai pris mon billet pour Détroit Michigan. Je suis partis ce soir vers 9 heures et arrivé ici le lendemain soir à 8 heures puis j'ai couché à l'hôtel et le lendemain je me suis rendu à la gare pour attendre mes camarades qui sont arrivés par l'express de 2 heures de l'après midi.

Après nous sommes allés au dernier logement que Édouard a gardé, c'est une maison que de bonnes gens de la Suisse loue et en attendant une place nous avons tous logés et couchés ici.

En attendant le plaisir et le bonheur de recevoir de bonnes nouvelles, je finis en vous saluant et en vous embrassant aux deux familles de tout mon cœur. Soyez persuadé que je resterai pour la vie.

Votre très affectueux fils et frère, François

PS: Soyez un peu secret pour bien des choses que je vous dis ce n'est pas les curieux qui nous soulagent ni aux uns ni aux autres

Famille François et Marie Bochatay

François Nicolas Bochatay est né le 7 juin 1861, à Salvan. Il épouse Anne Marie Coquoz, née le 26 juillet 1861 aux Granges, fille de Pierre Sigismond et d'Anne Marie, née Gay.

François et Marie émigrent à Leadville au Colorado vers 1885. Ils auront quatre enfants: Laura, Marie, Ida et Frank H. Quelques années plus tard, trois frères de Marie (Ernest, Casimir et Ferdinand Coquoz) émigreront à leur tour à Leadville.

François sera naturalisé Américain en 1894. Ils feront à plusieurs reprises le voyage à Salvan.

Laura Marie épousera, le 24 octobre 1907, à Salvan, Ernest Bochatay, fils de Jean Claude et de Joséphine, née Fournier. De cette union naîtront Blanche Sylvia (1908) et Rose Joséphine (1911). Malheureusement, Ernest décédera en juin 1912 déjà.

En décembre de la même année, accompagnée de François, son père, Laura Marie rentre à Leadville avec ses deux filles.

Le 25 novembre 1914, elle épousera en secondes noces, à Leadville, Emil Klee dont la famille est originaire de Saint-Gall. Laura et Emil auront quatre enfants: Katharine, Lena, Emilie et Harry.

Frank épousera Catherine Wirth.

En 1886, François Bochatay habitait au 623, West Front à Leadville. À cette adresse habitait également un dénommé Albert Bochatay. Pour les deux, l'occupation inscrite était «laboureur».

Extrait de la généalogie de cette famille

—	— COQUOZ, Gabriel
— BOCHATEY, Jean Louis	— COQUOZ, Pierre Sigismond
—	— VALET, Marie Anne
BOCHATEY, François	COQUOZ, Anne Marie
(7.06.1861 – 3.02.1932)	(1.06.1887 – 20.10.1937)
—	— GAY, Maurice Joseph
— GAY-BARMAZ, Marie Régine	— GAY, Anne Marie
—	— GAY, Marie Régine

Laura: °13 mars 1887, Leadville, CO, USA – †5 mai 1967, Leadville, CO, USA.

∞1 24 octobre 1910 à Salvan.

Ernest BOCHATAY: °5 janvier 1882, Salvan – †16 juin 1912, Salvan.

|_ Blanche Sylvia: °10 août 1908, Salvan – †2004.

|_ Rose Joséphine: °10 mars 1911, Salvan – †10 mai 1992, CO, USA.

∞2 25 novembre 1914 à Canon City, Fremont, CO, USA.

Emil KLEE: °19 juin 1886, Saint-Gall, Suisse – †1968, Grand Junction, CO, USA.

|_ Katharine: °21 juillet 1915, Leadville, CO, USA – †2004.

|_ Lena Alice: °25 août 1916, Leadville, CO, USA.

|_ Emilie Doris: °5 février 1918, Leadville, CO, USA – †1978.

|_ Harry Emil: °2 septembre 1920, Leadville, CO, USA.

Marie: °1890, Leadville, CO, USA.

Ida: °14 avril 1893, Leadville, CO, USA – †12 décembre 1893, Leadville, CO, USA.

Frank H.: °13 mai 1898, Leadville, CO, USA – †1^{er} mai 1937, Leadville, CO, USA.

∞Catherine WIRTH: °5 février 1901, Leadville, CO, USA – †8 mars 1979, Leadville, CO, USA.

|_ Catherine.



Veuve depuis deux ans et mère de deux petites filles, Laura s'est remariée en 1914. Elle a épousé Emil Klee, dont la famille est originaire de Saint-Gall. Laura et Emil auront quatre enfants: Katharine, Lena, Emilie et Harry.

Famille Ferdinand et Marie Coquoz

Ferdinand Coquoz, né le 12 mars 1878 aux Granges, est fils de Pierre Sigismond et d'Anne Marie, née Gay. Il fit à plusieurs reprises le voyage entre la Suisse et Leadville au Colorado.

D'après sa fiche de recensement du 1^{er} juin 1900, il est arrivé à Leadville en 1898. Son frère Casimir et sa sœur Marie, mariée à François Bochaty, y étaient déjà établis.

L'année suivante, il retourne à Salvan où il épouse, le 6 février 1900, Marie Louise Lonfat, née le 14 février 1880 aux Marécottes, fille de Joseph Louis et de Jeanne Marie, née Gross.

C'est en sa compagnie qu'il arrive à New York, le 1^{er} mars 1900, à bord du SS *Southwark*. Ils prennent la route de Leadville.

De cette union naîtront huit enfants, entre 1901 et 1916: Ferdinand Jones, René John, René Louis, Jeannette, Amy, Rose, Georges et Harry.

Ferdinand s'est occupé d'un commerce de laiterie qui marchait très bien et qui était bien connu loin à la ronde (*The Swiss Diary of Leadville*).

En 1908, Ferdinand et Louise remirent à Ernest (frère de Ferdinand) la laiterie et revinrent en Suisse pour réaliser leurs rêves: construire et exploiter un hôtel. Ce sera le Grand-Hôtel des Granges.

À la suite de quelques tracasseries administratives et financières, Ferdinand et Louise ne termineront pas la construction de l'hôtel et c'est la mort dans l'âme, presque ruinés, qu'ils retournent à Leadville, deux mois après la naissance de la petite Aimée (Amy), en juin 1910. Ferdinand et Louise resteront très affectés par cet échec.

Ils ont repris leurs activités dans la laiterie ainsi que dans leur ranch du Tennessee et Ernest a repris son ancien travail de mineur.

Ferdinand, dit Fred, était très connu dans les environs. En 1916, il était délégué du Parti démocratique du comté à l'État du Colorado et à la

Convention démocratique de Denver. Il était aussi membre du comité central du comté.

Après le décès de Fred, le 7 avril 1917, Louise a continué l'exploitation de la laiterie avec ses enfants. En 1920, elle vend la laiterie et, en 1923, elle s'établit à Denver avec ses plus jeunes enfants. Louise décédera le 1^{er} septembre 1956 à l'âge de 76 ans.



Le Grand-Hôtel des Granges.

Les enfants de Ferdinand et de Marie Coquoz

Ferdinand Jones: °5 février 1901, Leadville, CO, USA – †5 février 1991, Denver, CO, USA.

∞ 24 janvie 1947.

Pauline Agnès YAKICH: °16 février 1915 – †14 avril 1997.

René John: °9 décembre 1902, Leadville, CO, USA – †1^{er} janvier 1903, Leadville, CO, USA.

René Louis: °27 mai 1905, Leadville, CO, USA – †9 juin 1983, Denver, CO, USA.

∞ 2 juin 1927, Bertha Joséphine COQUOZ: °15 mars 1909 – †25 février 1969 Denver, CO, USA.

|_ Robert Joseph: °8 décembre 1929, Leadville, CO, USA – †28 septembre 2006.

|_ Evelyn Louise: °27 avril 1931, Leadville, CO, USA.

Jeannette Marie Louisa: °6 février 1908, Leadville, CO, USA – †2003.

∞ Joseph GALLA: °29 novembre 1908,

Leadville, CO, USA.

|_ Joan.

|_ James R.

Amy Evelyn: °14 mai 1910, Leadville, CO, USA.

∞1 Ray McKENZIE

|_ Donald

|_ Phillip

∞2 Francis J. CASEY



Cimetière de Leadville. À droite, la tombe de Fred.

Rose Louise: °20 novembre 1911, Leadville, CO, USA.

∞ Gurney Bernard LEEPER: °6 juillet 1906, Whorthington, MI, USA.

|_ Gurney Bernard.

Georges Roland: °10 septembre 1913, Leadville, CO, USA – †7 octobre 1903, Leadville, CO, USA.

Harry Alfred: °2 septembre 1916, Leadville, CO, USA – †8 août 1996 Denver, CO, USA.

∞ 11 juin 1940, Rose Bertha BAHL: °4 mai 1919, Sedgwick, CO, USA – †22 août 1996, Denver, CO, USA.

|_ Paula Ann.

|_ Karen Louise.

|_ Sandra Marie.

|_ Gary Martin.

René Louis Coquoz, troisième fils de Ferdinand et de Louise, né à Leadville le 27 mai 1905, sera une figure marquante de sa ville natale.

Après sa scolarité, René Louis rejoint la gestion de la laiterie des Montagnes Rocheuses (*The Rocky Mountain Dairy*), créée en 1908 par

John et Joe (Joseph) Coquoz.

De 1941 à 1955, la laiterie des Montagnes Rocheuses a été gérée par André et René Coquoz. André et René se sont retirés des affaires pour des raisons de santé. René s'est déplacé à Denver.

René épouse Bertha Joséphine Coquoz le 2 juin 1927. Elle est la fille de Joseph Coquoz et de Joséphine, née Bochatay. Joséphine est née le 15 mars 1909 à Leadville.

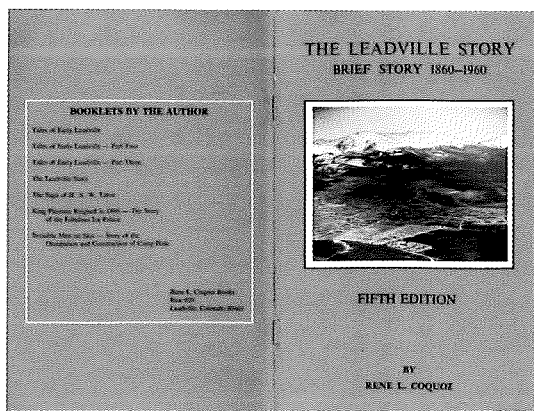
Le retrait de la gestion de la laiterie lui a offert du

temps et l'occasion de développer ses intérêts historiques.

Par sa coopération au *Herald Democrat*, il a pu éditer de nombreux livrets sur l'histoire de Leadville. Huit de ces livrets sont toujours disponibles et les thèmes varient d'une histoire sur H. A. W. Tabot à celle de «L'homme invisible sur des skis», ou «Le palais de glace de Leadville», ou encore, «Les débuts de la médecine à Leadville et au Colorado», etc. René Louis a également écrit des articles pour différents journaux de l'État.

Par ailleurs, il a été membre de l'Association des pionniers de Leadville; membre d'honneur de l'Association historique de Leadville et membre de la Société d'histoire de l'État du Colorado.

René Louis Coquoz est décédé le 9 juin 1983.



Cinquième édition de la brochure écrite par René L. Coquoz, dédiée à l'histoire de sa ville natale.

Bochatay ou Bochatay?

Les registres paroissiaux de la fin du XIX^e siècle n'offrent pas de traces de BOCHATAY mais uniquement des BOCHATEY...

Pour une réponse très détaillée sur ces deux graphies, nous vous renvoyons à l'article de Raymond Lonfat, publié dans le *Bulletin de l'Aveg* 11 / 2001, pp. 90-93.

Famille Joseph et Joséphine Coquoz

Joseph L. Coquoz est né en 1875 à Salvan. Il épouse Joséphine Bochatay, née le 3 mars 1881 aux Granges. Elle est la fille de Jean Louis et de Julienne, née Mathey. Nous ne savons pas en quelle année ils ont émigré. Il nous semble que Joseph se soit d'abord installé dans le Montana avant de venir à Leadville. En 1908, nous retrouvons Joséphine, sur le SS *La Lorraine*, accompagnée d'André, leur premier enfant, né à Leadville.

Le 15 juillet 1911, Joséphine arrive à New York accompagnée de ses deux enfants, André et Bertha.

Elle voyage en compagnie d'Elisa et de Laure Lugon, de Dorénaz. Elles vont à Oakland chez leur parent Éloi Lugon. Élis et Laure sont nées à Salvan.

Le 2 juin 1927, Bertha épousera René Louis Coquoz, fils de Ferdinand et de Marie Louise, née Lonfat. Ferdinand est né à Leadville le 27 mai 1905.

Avec son frère Jean, né en 1880, Joseph s'occupera d'une laiterie à Leadville la *Coquoz's Dairy*, située au 615, Elm Street. La maison brûlera en août 1925.

Joséphine décédera en décembre 1912, à la suite d'un accouchement. André et Bertha seront élevés par leur tante Annie et leur oncle Jean. Jean et Annie n'auront pas d'enfants.

Extrait de la généalogie de cette famille

—	—
— COQUOZ, Joseph Marie	— BOCHATAY, Jean Louis
—	— VALET, Marie Anne
COQUOZ, Joseph Louis	BOCHATAY, Joséphine
(15.12.1875 – 20.05.1956)	(14.02.1880 – 31.08.1956)
—	—
— GAY, Marie Louise	— MATHEY, Julienne
—	—

André: °11 octobre 1907, Leadville, CO, USA – †21 avril 1993, Leadville, CO, USA.

Bertha Joséphine: °15 mars 1909, Leadville, CO, USA – †25 février 1969, Denver, CO.
 ∞ 2 juin 1927, René Louis COQUOZ: °27 mai 1905, Leadville, CO, USA – †9 juin 1983, Denver, CO, USA.

|_ Robert Joseph: °8 décembre 1929, Leadville, CO, USA – †28 septembre 2006.
 |_ Evelyn Louise: °27 avril 1931, Leadville, CO, USA – †février 2008.



Cimetière catholique Saint-Joseph de Leadville.

Sur la même parcelle familiale du cimetière catholique Saint-Joseph de Leadville sont enterrés :

- John Coquoz, 1880 – 21 décembre 1942 (62 ans)
et Annie Coquoz, 1891 – 14 janvier 1944 (52 ans);
- Joseph L. Coquoz, 1875 – 20 mai 1956 (81 ans)
et Joséphine Coquoz, 1881 – 23 décembre 1912 (31 ans);
- William J. Coquoz, 1912-1913 (4 mois)
et Regina Coquoz, 1870 – 14 mai 1958 (87 ans);
- Peter Coquoz, 1879-1941 (61 ans).

Nous savons que Pierre (°1879) a épousé Joséphine Bochatay, née Revaz, veuve d'Élie Hermann. Il est fort possible qu'il soit un frère de Joseph et de Jean puisqu'il est enterré sur la même parcelle.

Annie est l'épouse de Jean, mais nous ne connaissons pas son nom de jeune fille.

William J. est probablement l'enfant de Joseph et de Joséphine, né en décembre 1912. Nous n'avons pas d'information concernant Regina.

Famille Casimir et Victorine Coquoz

Casimir Coquoz, né le 6 juillet 1868 aux Granges, est fils de Pierre Sigismond et d'Anne Marie, née Gay. Il fit à plusieurs reprises le voyage de Leadville au Colorado. D'après sa fiche de recensement du 1^{er} juin 1900, il est arrivé à Leadville en 1890. Sa sœur, Marie, mariée à François Bochatay y était déjà établie.

En 1893, Casimir est marié à Marie Suzanne Jacquier, née le 26 juin 1872, à Vernayaz.

Elle décède subitement le 12 novembre 1893 à Leadville. Casimir se remaria avec Victorine, sœur de sa première épouse, le 27 mars 1898 à Leadville. Ils auront quatre enfants.

Avant 1910, la famille revient en Suisse et s'installe à Saint-Maurice.

Extrait de la généalogie de cette famille

— COQUOZ, Gabriel	— I
— COQUOZ, Pierre Sigismond	— JACQUIER, Joseph Emmanuel
— VALET, Marie Anne	—
COQUOZ, Casimir	JACQUIER, Victorine
(6.07.1868 – 1938)	(11.07.1869 – 1957)
— GAY, Maurice Joseph	—
— GAY, Anne Marie	— REVAZ, Marie Victorine
— GAY, Marie Régine	—

Joseph Henri: °27 décembre 1899, Leadville, CO, USA – †22 avril 1900, Leadville, CO, USA.

André: °30 avril 1901, Leadville, CO, USA.

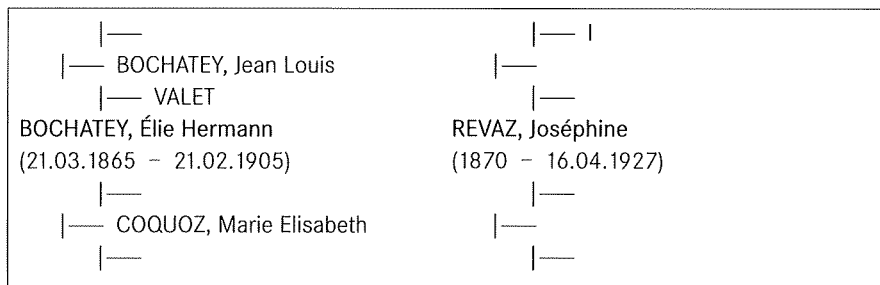
Joseph Casimir: °3 décembre 1904, Leadville, CO, USA.

∞ 31 mai 1930 à Saint-Maurice, Valais, Suisse

Henriette CHEVALLEY: °10 février 1907, Saint-Maurice, Valais, Suisse – †2003.

Francis Ernest: °26 août 1906, Leadville, CO, USA.

Extrait de la généalogie de cette famille



Daniel: °1891, Leadville, CO, USA – †14 juin 1950, Leadville, CO, USA.

Leo Alex: °4 février 1894, Leadville, CO, USA – †22 mai 1977, Leadville, CO, USA.



Leo Alex Bochatey (1894-1977). Cimetière Saint-Joseph de Leadville.

Famille Élie Hermann et Joséphine Bochatey

Élie Hermann Bochatey, né à Salvan, a épousé Joséphine Revaz, également de Salvan. Ils ont émigré à Leadville, Colorado. Ils ont eu deux enfants, Daniel et Leo, nés à Leadville.

Après le décès d'Élie Hermann, Joséphine, toujours à Leadville, épousera Pierre Coquoz, né le 18 juillet 1879 à Salvan, fils de Louis Dominique Coquoz et de Catherine, née Lonfat.

Lors du recensement de 1920, Pierre Coquoz est noté vivant avec son épouse Joséphine et les enfants Daniel et Leo Bochatey. Les trois hommes travaillaient comme mineurs et habitaient sur Front Street. ❀

Les pérégrinations d'un presque inconnu! Le chirurgien Claude Donnet, de Troistorrents (1604-† vers 1670)¹

Pierre-Alain Bezat *

Il y a plus d'une dizaine d'années, triant et classant une série de minutes des notaires Claude et Michel Gallay de la châtellenie de Monthey², nous eûmes la chance avec M. Raphy Vuilloud, alors président du Vieux Monthey, de découvrir à l'intérieur de l'un de ces modestes registres pieusement conservés, quelques annotations autobiographiques d'un personnage de prime abord inconnu: le chirurgien Claude Donnet de Troistorrents.

Sitôt mis au jour, notre première tâche consista à relever et à résumer la plupart des courtes observations laissées par leur auteur. Bien nous en pris car aujourd'hui, à la suite de plusieurs déménagements successifs des collections, il semble que la tombe de la disparition et de l'oubli se soit refermée de nouveau sur ce document intéressant.

Description sommaire d'un document discret

Regardons de plus près en quoi consistait cette pièce à l'aspect si discret. C'était un petit carnet, doublé d'un parchemin vierge, composé de quatre-vingt-quatre folios d'un papier fin de bonne qualité, d'un format de seize sur onze centimètres environ. Voilà pour le côté purement technique! En le feuilletant, on remarquait sans peine que le livret se divisait en trois parties distinctes. La première, englobant les six premiers feuillets, regroupait une série d'actes du notaire Michel Gallay (avant 1670-†1742). Suivaient immédiatement, les annotations personnelles de Claude Donnet, courant de manière quasi continue sur douze folios. Détail important: le feuillet dix-huit, dernier de cette section, portait une rétrospective généalogique de notre annaliste, rédigée et signée de la main de Barthélemy Gallay

* P.-A. Bezat est archiviste à la Ville de Monthey. Membre du comité de l'Aveg, il offre, en particulier, sa précieuse caution historique à notre *Bulletin*.

1. Tous mes remerciements à Jean-Paul Donnet et Gilbert Gay, membres de l'Aveg, confidents et amis, qui m'ont grandement facilité certaines recherches. Cet article reprend, en le développant, un court texte de 1996, destiné originellement à figurer comme encart dans un ouvrage sur Monthey.

2. Claude Gallay, notaire, d'une famille de Muraz; il habite à Vionnaz vers 1680. Michel son fils, également notaire, syndic de Monthey en 1703, curial de 1709 à 1727; il décède le 1.10.1742 à Monthey. Il avait épousé Marie-Élisabeth Donnet, fille du chirurgien Pierre et petite-fille du chirurgien Claude Donnet.

(1734-†1797), docteur en droit et châtelain de Monthey³. Quant à l'ultime tranche du recueil, semblable à la première, elle poursuivait la transcription des minutes du notaire Michel Gallay et cela, jusqu'à l'ultime folio.

En lisant les notices

Ma première pensée, en lisant les notices léguées par Claude Donnet était d'en éclaircir les détails, d'en explorer les pistes potentielles, ce qui m'aurait conduit invariablement à les accompagner de commentaires explicatifs, certes intéressants, mais peut-être fastidieux. Il aurait fallu aussi être historien spécialiste de l'Allemagne de la guerre de Trente Ans. Ce qu'à regret, je ne suis pas.

J'ai préféré pratiquer par touches successives, saisir et choisir quelques idées, pour qu'au long de ces pages, émerge le portrait, la silhouette, même imprécise, de notre personnage. Au reste, n'est-il pas dit que toute reconstruction biographique demeure vouée à l'aléatoire et à l'insatisfaction ! On ne vit pas la vie d'un autre, on ne peut que l'imaginer. Bref, la perspective de l'historien n'est, et ne sera jamais, celle de l'homme qui vécut et subit réellement les événements.

Bien sûr, il ne faut pas exagérer l'importance des notices annalistiques de Claude Donnet. Il ne s'agit nullement d'une chronique suivie, similaire à celles d'un Gaspard Bérody de Saint-Maurice ou d'un Gaspard Stockalper de Brigue. Ici n'est consigné qu'un nombre restreint d'annotations événementielles, certaines brèves, presque anodines. Ajoutons encore que la plupart d'entre elles ne portent aucune date.

Tout au long de ces gloses, Claude Donnet ne manifeste pas vraiment d'opinions sur ce qu'il voit et entend. Est-ce recherché, voulu ? Est-ce une précaution utile au cas où ce recueil tomberait entre des mains

ennemies ? Possible. Il ne faut pas s'attendre non plus à trouver des actions, des faits et gestes sensationnels. S'il parle de choses militaires, du quotidien, il ne dit presque rien de la guerre. Ne cherchons pas des marques de sympathie ou d'admiration pour tel ou tel général ou camarade, il n'en touche pas un mot. On a l'impression que la plupart du temps, il regarde le monde avec une bonne dose d'indifférence, ce qui a fait dire à plusieurs esprits chagrins que ces notes ne possédaient qu'une valeur toute relative ; appréciation malgré tout discutable !⁴ On pourrait tout autant soutenir que Claude Donnet disposait d'une excellente

3. Barthélemy Gallay, fils de Michel et de Marie-Élisabeth Donnet, né le 11.04.1734 à Monthey et décédé au même lieu le 14.08.1797. Docteur en droit, curial 1770-1776, châtelain de Monthey 1779-1790. Le 25.10.1761, il avait épousé Marie Pétronille Ducroix.

4. Victor Défago citant l'avis de Pierre Bioley et l'auteur de ces lignes à la première lecture des annotations.

mémoire qui ne le forçait nullement à coucher sur le papier toutes les impressions qu'il percevait et ressentait. En fait, si nous suivons ce raisonnement, cela voudrait dire que nous ne disposerions en fait que de jalons « mémoriels » hâtivement griffonnés sur papier par leur auteur.

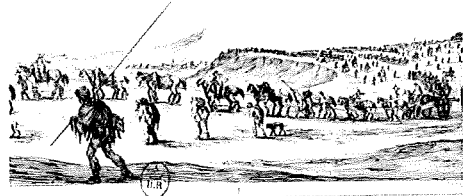
La « confection » du document

Reste à dire un mot sur la confection du document lui-même. Il est vrai que, trop souvent, une fois le contenu étudié, on néglige l'« autopsie » du contenant, sinon pour en signaler le nombre de folios ou pages, le format et la reliure, confiant à d'autres le soin d'entreprendre un jour une analyse plus détaillée. Loin de moi l'idée de tenter l'expérience mais, certaines observations peuvent être soulevées. Ainsi, le faible encombrement du recueil, permettait à son possesseur de le glisser facilement dans une poche, un sac, une besace, un coffret. Choix simple et judicieux d'un chirurgien-militaire toujours en déplacement, par tous les temps et qui n'avait sans doute guère le loisir d'écrire. Côté écriture justement, celle-ci est petite, courante, serrée sans être soignée, parfois difficilement lisible. La langue est un français commun, ponctuée quelquefois de vocables allemands et espagnols.

Autre constat : une aspersion linéaire de sang en gouttelettes recouvrait les feuillets neuf, verso, et dix, recto. Était-ce le résultat de soins prodigués à un blessé ?⁵ Autre question. Pourquoi l'auteur a-t-il débuté son texte au folio sept et non au premier ? Voulait-il préserver plus sûrement de l'humidité les pages encrées ? Dernière chose : on oublie facilement que l'écriture, comme la lecture, impose des choix ; financier d'abord, pour l'achat du papier, de l'encre, de la plume, du sable à sécher, mais aussi des conditions de rédaction adéquates : éclairage, isolement, silence, qui demandent une intériorisation privilégiée, peu compatible avec le métier de chirurgien-soldat toujours sur la brèche. Toutes questions qui, à l'évidence, demanderaient des éclaircissements. Reste toutefois à remettre la main sur l'ouvrage !

Côté père

Au commencement, vers la seconde moitié du XIV^e siècle, il y a deux frères, prénommés François



Une cohorte de miséreux, de femmes, d'enfants, de valets, de vivandiers... accompagne toute armée du XVII^e siècle.

Source : Jacques Callot, *Les Misères de la Guerre*, 1633.

5. Une saignée pratiquée sur un patient aurait pu produire cet effet, par exemple.

et Martin Donnet. Ils vivent tous deux à Collaire, un hameau de la paroisse de Troistorrents⁶. Entre 1400 et 1700, au moment où on les saisit mieux, il s'est passé bien des choses chez les Donnet ; de ces choses que l'on estime primordiales à la survie. De Troistorrents, la famille souche a essaimé dans le Chablais valaisan, à Monthey, Choëx, Collombey, Muraz, Vionnaz, ailleurs également, sans que nous puissions toujours en localiser chaque endroit avec une précision rigoureuse.

Au moment où il surgit à notre horizon, Claude Donnet appartient donc à un ancien lignage du terroir, à une famille « bien du coin » souligneraient ses concitoyens en parlant de lui. La généalogie succincte dressée par Barthélemy Gallay, ledit fils d'« autre Claude Donnet et de Maurisa, son épouse, fille du notaire Maurice Bérody, de Saint-Maurice d'Agaune. »

Pas n'importe qui ce Claude Donnet père, même s'il avoue franchement être « taillable à miséricorde des francs patriotes du Valais », statut hérité de la législation médiévale qui, à l'origine, privait l'individu de la liberté mais devenu purement financier avec le temps. Le 20 novembre 1620, en sa maison morative de Collaire, et devant témoins⁷, il passe reconnaissance de ses biens en faveur des « Louables Sept Dizains du Valais ».

Un rapide coup d'œil sur ses avoirs révèle un paysan plutôt cossu en cette vallée d'Illiez où la propriété de tout un chacun n'excède guère – en moyenne – les cinq à huit hectares de champ, d'herbage et de forêt. Claude Donnet en possède approximativement le double. Il reconnaît tenir plus de onze hectares de prés, dont huit à Morgins et trois à Collaire et, surtout, chose essentielle, l'ensemble de ces par-

celles sont jointives dans les deux terroirs et non disparates comme il arrive souvent au gré des héritages. Même démarche pour les terres et ses quelques pieds de vignes que l'on aperçoit au lieu-dit « Les Charbonnelles ». En revanche, il possède peu de forêt, moins de cinq cents mètres carrés. Qu'à cela ne tienne, il utilise assurément une part de la dot de son épouse et achète un demi-hectare de châtaigneraie sur le territoire baptisé de « Rochey »⁸. Et ce n'est pas fini ! Il annexe aussi la maison et la grange attenante à la sienne et qui appartenaient sans doute à des parents proches : la maison de Jean, fils de feu François Donnet et la grange de l'égrèze Pierre Donnet, notaire. C'est dire que ce Claude mène rondement ses affaires.

6. Ils apparaissent notamment comme témoins dans un acte notarié du 13 mars 1369 (ACMonth D 14 perg, N° 50).

7. Parmi les témoins, citons Jacques Bérody, notaire de Saint-Maurice, beau-frère de Claude Donnet (ACMonth B 108, fol. 395r ss.).

8. Reconnaissance de Maurisa, fille de l'égrèze Maurice Bérody, de Saint-Maurice, épouse de Claude, fils de Claude Donnet, de Collaire, du consentement de son mari présent. (ACMonth. B 108, fol. 419v ss.).

Il a su patiemment, selon les circonstances, acquérir, vendre, échanger, arrondir confortablement le patrimoine familial, pour son compte et ceux de ses héritiers. Dans ce coin du pays – mais ailleurs n'est pas très différent – pour conquérir la domination, on regarde surtout vers la terre. La politique d'alliance matrimoniale vise particulièrement à l'appropriation de l'espace par ceux qui en possèdent les moyens, s'entend.

Côté mère

Ici, on se marie de préférence entre gens du village, entre voisins ou proches, en prenant garde cependant de ne pas épouser un consanguin. Cette forte endogamie multiplie les liens de parenté entre les lignages mais limite, au fil du temps, les possibilités d'alliance. D'où la nécessité d'aller prendre conjoint un peu plus loin. Si Claude Donnet déroge à la tradition et s'en va chercher ailleurs ce qu'on aurait peut-être pu lui trouver sur place, il ne perd rien au change, au contraire. La promise, Maurisa Bérody, fille du notaire Maurice, de Saint-Maurice, sort d'un excellent milieu et ne vient certainement pas les mains vides. Les parties ont, comme de coutume, négocié le contrat de mariage selon les dispositions légales et traditionnelles en vigueur.

Issu d'un lignage originaire de la vallée d'Illiez, un rameau des Bérody s'établit dès le XV^e siècle à Saint-Maurice. En ce début du «Grand Siècle» certains membres de la famille détiennent une position influente dans la cité des martyrs thébains. Maurice, le père de Maurisa, avocat et notaire, sera procureur et cosyndic de Saint-Maurice, souligne l'*Armorial valaisan*⁹. Il décède en 1623, à l'âge de 75 ans¹⁰. Jacques, son fils, également notaire, devient fiscal du gouverneur de Saint-Maurice en février 1634¹¹. Jana, sœur du précédent et de Maurisa, est mariée à Louis Greiloz, bourgeois de Saint-Maurice. Détail piquant: en janvier 1631, elle reconnaît posséder un pré au lieu-dit «Glaret du Fayauz» à Troistorrents¹². Gageons peut-être, que le beau-frère Donnet a su s'occuper de cette affaire. Juste un peu moins proche, Gaspard Bérody, lui aussi notaire au moment des faits qui nous occupent et qui, plus tard, prendra l'habit de chanoine, est un cousin germain de Maurisa. Personnage sensible et profondément religieux, auteur dramatique, il compose, depuis l'année 1610, une chronique relatant les principaux événements arrivés surtout à Saint-Maurice, parfois plus loin, voire à l'étranger. Claude Donnet junior, avec ses annotations disparates, aurait donc de qui tenir ! Du beau monde côté maternel, et encore, sans citer tous les «crocodiles» de la famille Bérody.

9. *Armorial valaisan*, 1946, p. 28.

10. Gaspard Bérody, *Chronique*, éditée par le chanoine Pierre Bourban, Fribourg, 1894, p. 70.

11. Gaspard Bérody, *Chronique*, op. cit., p. 132.

12. ACMonth D 356 fol. 235 ; *idem*, D 329 ter, fol. 194.

Apprenti à Saint-Maurice

Claude Donnet junior vint au monde au courant de 1604, d'après ce que laisse soupçonner la lecture de ses annotations et la courte généalogie présentée par Barthélemy Gallay¹³. Est-il resté le seul enfant du couple ? Impossible de l'affirmer franchement, même si nous n'avons pas repéré d'autre rejeton de ce mariage.

Des premières années de son enfance aucune trace. On ose espérer toutefois qu'elles furent heureuses et bien remplies. N'empêche que l'on aimerait bien savoir où Claude a appris la lecture, l'écriture et le calcul ? Disciplines qu'il maîtrise plutôt habilement à l'âge adulte. Et, que dire de ses excellentes connaissances de latin !

À partir de 1618, les renseignements épars que nous glanons sur sa vie prennent plus de relief. C'est d'abord la coupure avec le domicile familial. Ni les uns ni les autres ne se doutent encore qu'à termes, elle sera définitive. En cette année mémorable, les parents Donnet décident donc de confier leur fils Claude, âgé alors de 14 ans, à un barbier-chirurgien de Saint-Maurice, au patronyme malheureusement ignoré. Par chance, la chronique de Gaspard Bérody nous éclaire quelque peu sur certains d'entre ces praticiens leur conférant, quelquefois d'ailleurs, des traits originaux. Ainsi de ce Pierre Nicolas¹⁴, maître chirurgien qui décède en juin 1614, Bérody raconte qu'il était un individu subtil et érudit. Entre 1632 et 1646, on rencontre un chirurgien bâlois qui deviendra bourgeois du lieu, un certain Jean de Gotzwil¹⁵, spécialiste « pour les yeux, la pierre et la hernie ». Au courant de mars 1641, ce praticien qui n'a pas froid aux yeux, ouvre un bain public en son auberge de Saint-Maurice. Si le premier de ces spécialistes meurt avant la venue de Claude, le deuxième, en revanche, ne semble apparaître qu'après son départ.

Revenons à notre Claude. Arrivé à Saint-Maurice le jeune homme ne débarque nullement en *terra incognita*, mais en pays de connaissances et de relations, on l'a vu plus haut. La parenté Bérody et alliés, même si elle ne semble pas s'occuper directement de lui, veille sans doute d'un œil attentif sur les progrès et fréquentations de ce cousin venu tout droit de sa campagne. Le jeune Donnet demeurera environ trois ans dans ce bourg et chez ce maître dont il dit d'ailleurs que c'était « un brave homme ». Désormais sa carrière professionnelle est toute tracée, il ne la quittera plus. Est-ce à cette place aussi que le garçon va acquérir l'indispensable savoir dont il fera parfois un étalage complaisant dans ses notices ? On est en droit de le penser, mais sans exagération.

13. 1604, année citée par Barthélemy Gallay dans les annotations, au folio 28 verso.

14. Gaspard Bérody, *Chronique*, *op. cit.*, p. 31.

15. Gaspard Bérody, *Chronique*, *op. cit.*, pp. 123, 130, 178 et J.-B. Bertrand, « Notes sur la santé publique et la médecine en Valais, jusqu'au milieu du XIX^e siècle », *Annales valaisannes* 14, 1939, p. 645.



Premiers soins donnés aux blessés sur un champ de bataille. Source : G.-Ph. Rugendas vers 1660.

Une autre question nous taquine, à savoir celle des compétences chirurgicales du mentor de notre élève. Car la Diète valaisanne n'est pas tendre avec les praticiens de cet ordre. Qu'on en juge: le 16 décembre 1615, par exemple, elle condamne l'effronterie des docteurs, chirurgiens, guérisseurs, arracheurs de dents, rebouteurs et barbiers – le plus souvent étrangers – qui se mêlent de médecine sans l'avoir étudiée et sans connaître la structure du corps humain, qui s'imposent par de belles paroles et remplissent leur gousset aux dépens de la naïveté, de la bourse, de la santé et même de la vie des gens du pays qui se confient à eux¹⁶. Ces quelques lignes montrent à l'évidence qu'une bonne part de nos chirurgiens ne jouissait pas d'un excès de considération. Mais aussi, il est injuste de les juger sur leur savoir et de les mettre tous dans le même panier. Il est certain que leur bagage purement scientifique était limité, en revanche beaucoup parmi eux détenaient de bonnes compétences pratiques, comme: réduire une luxation, soigner des blessures et appareiller les fractures courantes.

Claude s'en va-t-en guerre...

À première vue, il a tout pour lui ce Claude Donnet ! Alors, qu'a-t-il besoin, en ce mois d'octobre 1621, de quitter famille, parenté et employeur pour se lancer sur les chemins cabossés de l'aventure par les temps qui courent ? Et quels temps ! La guerre un peu partout: en Valteline, en

16. J.-B. Bertrand, « Notes... », *op. cit.*, p. 635.

Italie, dans les États allemands, en Alsace, en Flandres, etc. Il ne juge pas nécessaire de justifier son départ, de laisser la moindre explication. Dans sa tête pourtant tout est clair, il s'en va un point c'est tout, il n'y a rien à redire. Laconique, il note : « À la fin octobre, âgé de dix-sept ans, étant en voyage à Bex, chez un chirurgien, ami de mon oncle Louis Greiloz de Saint-Maurice, je partis en Allemagne avec maître Ekhart, le chirurgien et un petit groupe de mercenaires. »¹⁷ Des regrets ? Aucun ! Et puis, il ne fournit aucun prétexte ou raison motivant son choix. On ignore totalement ce qui attire chez lui ce goût soudain et immodéré de l'aventure. Boniment d'un recruteur ou de ce maître Ekhart chirurgien que, personnellement je verrais bien convaincre notre postulant, curieux de tout mais instable, lui faisant miroiter l'attrait du voyage, les émotions du métier militaire, la promesse de solde et de butin, une renommée glorieuse et j'en passe. On ne peut exclure également les liens d'amitié ou de parenté, même si Claude ne mentionne nulle part un camarade, un proche, entraîné avec lui dans cette entreprise soldatesque.

L'étape suivante nous conduit déjà au-delà de Bâle, en un lieu que l'auteur des annotations ne précise pas et où les mercenaires décident de faire une halte qui paraît de rigueur, car le temps est épouvantable. « ... Il vente, pleut, neige, tout le temps et il fait une grande froidure ; deux compagnons sont morts quand nous fûmes devant Bâle¹⁸ », relate Claude Donnet, et Gaspard Bérody, son cousin, de renchérir en ce qui concerne cette météo et le Valais : « ... Cet hiver fut rigoureux pour les blés dans de nombreuses localités. Ce temps se poursuivit de novembre jusqu'au 12 avril (1622)¹⁹. »

Quelques jours plus tard, en Alsace, la petite troupe exténuée rejoint les forces catholiques de l'archiduc Léopold, le frère de l'empereur Ferdinand II. Bon observateur quand il le veut, Claude se révèle des plus bavards lorsque le sujet le captive. Ainsi en va-t-il de la description qu'il donne de l'armée ducale. Sitôt parmi les combattants, il en relève la bigarrure, le plurilinguisme et les particularités de chacun.

« Ici se côtoient sous une même bannière et une même foi presque toutes les nations de la chrétienté. » Pour défendre cette Alsace qui lui tient à cœur, Léopold, qui est aussi, ne l'oublions pas, administrateur de l'évêché de Strasbourg, a fait venir de nombreux contingents du Milanais par la Suisse et la Franche-Comté. L'empereur, qui a fort à faire en Hongrie, a quand même réussi à lui distraire encore quelques maigres troupes en provenance du front oriental.

17. L'année du départ (1621) de Claude Donnet, non mentionnée ici, se déduit de celle de sa naissance et des annotations ultérieures. Annotations fol. 7r.

18. Annotations, fol. 7r.

19. *Ibid.*, fol. 7r, et Gaspard Bérody, *Chronique*, op. cit., p. 60.

Pas étonnant, dès lors, que notre aventurier en herbe soit surpris de rencontrer une telle diversité de peuples dans une même armée. Au cours de ses rencontres, il croise des Allemands, des Tyroliens, des Suisses, des Alsaciens, des Italiens, des Espagnols, des Croates, des Slovènes, des Francs-Comtois avec lesquels il sympathise spontanément et, même un autre Valaisan dont, par pudeur peut-être, il tait le nom. Plus surprenante, mais tout à son honneur, cette amitié que Claude – et son mentor Ekahrt – partage, quelques semaines durant, avec un petit parti de cavaliers polonais qui leur gardent une profonde reconnaissance et veillent à leur entretien depuis qu'ils ont soigné et sauvé leur officier²⁰.

Hasard et ironie de la guerre, ils seront tout soudain séparés de ces amis fidèles. Envoyés, on ne sait pourquoi exactement, aux avant-postes ou en éclaireurs avec quelques dragons, nos deux hommes tombent entre les mains du parti adverse : les protestants du comte Pierre-Ernest II de Mansfeld. Quand les ressources viennent à manquer, ces soudards, cantonnés normalement dans le secteur de Haguenau, se répandent en raids destructeurs jusque dans le sud de l'Alsace, du côté de Breisach et d'Ensisheim, cette dernière localité située au nord de Mulhouse.

Embuscade, échauffourée, les dragons essaient vainement de résister ; ils sont massacrés sur place, dépouillés de leurs effets ; le ravitaillement saisi et confisqué. Nos deux chirurgiens échappent par miracle à la tuerie. Peut-être parce qu'ils sont une denrée rare et qu'ils peuvent toujours servir. Emmenés en captivité, ils parviennent aux cantonnements des forces de Mansfeld à Haguenau ou dans les alentours proches. Commentant leur trajet sous la surveillance de gardiens qui les ont certes ménagés, Claude décrit en raccourci, un paysage désolé, des villages brûlés, vidés de leurs habitants, une justice sommaire, la rapacité d'une soldatesque « qui s'est abattue sur ce pays comme jadis les sauterelles de la Bible dans l'Égypte... ». Une nuit, ne



Quelques semaines durant, maître Ekahrt et Claude Donnet partagèrent l'amitié d'un petit parti de chevaux-légers polonais. Source : A. Booth, *Journal van de Legatia...* Amsterdam, 1632.

20. Ce long passage couvre à lui seul cinq folios ; du 7v au 11v, c'est le plus long du recueil. Il comprend aussi un portrait instructif de ses cavaliers polonais (*kozacy*), de leur vêtement, de leur armement, de leurs coutumes et de leurs petits chevaux très endurants.



Pierre-Ernest II de Mansfeld (1580-1626), un des plus grands « entrepreneurs » militaires de la guerre de Trente Ans.

réussissant pas dormir, il se plaît à compter les incendies qu'il perçoit au loin. Il en dénombre une douzaine. « Tandis que certains s'éteignent par enchantement, d'autres apparaissent ou reprennent. »²¹ Le pays dévasté qu'il traverse a de quoi choquer et frapper une âme sensible qui, quelques semaines auparavant seulement, avait quitté une contrée préservée de la guerre. Fin d'un rêve, retour à une réalité brutale que Claude Donnet n'avait sans doute pas imaginée au moment de partir.

Quand vient le printemps

À la fin de l'hiver, l'armée de Mansfeld se retire d'Alsace par Wissembourg et Landau. Elle gagne l'évêché de Spire où elle se livre, de nouveau, aux pires exactions. Dans l'intervalle, le chirurgien Ekhardt « prend du galon ». On le nomme *Hurrenmeister* ou *Hurrenweibel*, si nous lisons correctement ce passage²². Cet officier a la charge de diri-

ger la troupe de femmes, de maîtresses, d'enfants et de mutilés, d'écuyers, de valets de pied et de vivandiers, qui toutes et tous marchent ou chevauchent derrière les chariots du train. Car aucune armée de cette époque ne se réduit à ses seuls combattants et à leurs équipements. Ce sont ces femmes de soldats qui, aux étapes, nettoient les vêtements de leurs hommes, leur font la cuisine, portent leurs sacs. Les plus riches d'entre elles, épouses ou concubines d'officiers, entretiennent quelquefois une ou deux servantes.

Lorsque Claude Donnet reprend ses annotations, les semaines ont passé, nous sommes au tout début de mai, le 5 pour être précis, à la veille de la bataille de Wimpfen. Ce qu'il a fait de janvier à avril 1622, il n'en conte mot. Il nous réserve cependant une surprise ! En effet, nous apprenons dans cette nouvelle notice qu'il a abandonné le camp de Mansfeld et sert maintenant dans l'armée protestante du margrave Georges-Frédéric de

Bade-Durlach²³. A-t-il fait partie d'un contingent cédé par Mansfeld au margrave ? Ou a-t-il pris, lui-même, l'initiative de changer de camp ? À son habitude, il ne juge pas nécessaire de rapporter ces faits et nous en sommes réduits à des conjectures.

21. *Idem*, fol. 12 à 17r.

22. *Ibidem*.

23. *Ibidem*.

Le même folio porte aussi une sorte d'inventaire très instructif de matériel chirurgical de campagne. On y relève des coupons de drap, des bandes ou bandages, quelques pots à onguents, de la graisse de [...], de l'huile, du camphre, une scie, un clystère, des rasoirs, des couteaux, des sondes et pinces, à trois exemplaires de chaque, deux paires de ciseaux, du fil, des aiguilles, deux lancettes, plusieurs cuiviers en métal. En résumé, une «trousse ou panoplie chirurgicale» plutôt bien fournie dont la simple lecture et la préparation laissent présager un affrontement que l'on sent imminent.

Tendu, stressé peut-être face à des événements qui se précipitent et sur lesquels il n'a point de prise, Claude Donnet parcourt le camp qu'il dit situé près d'une rivière claire mais profonde. Il s'attarde un moment auprès d'artilleurs et de drôles de voitures équipées chacune d'un petit obusier et de son caisson. Ces fourgons qui l'intriguent sont, dit-il, garnis de piques pour empêcher les cavaliers de s'en approcher de trop près. Ils sont protégés du feu de l'ennemi par des «tirants», sorte de parois coulissantes que l'on peut ouvrir et fermer à volonté.

Ne cherchons pas dans le recueil de notre commentateur quelques hauts faits d'armes de la bataille qui eut lieu le lendemain : il n'y en a pas. Et pourtant, Dieu sait si elle fut longue et vive. On se battit dès le matin et ce jusque vers huit heures du soir avec une trêve tacite entre midi et deux heures à cause... de la chaleur.

Victime en fin de journée de l'explosion d'une réserve de poudre, Claude, quand il reprend connaissance, découvre avec une certaine stupeur qu'il est tombé entre les mains des Espagnols du général Cordoba. Qu'à cela ne tienne, comme les belligérants de part et d'autre ont subi de lourdes pertes, ils réengagent à tour de bras. Le Valaisan ne se fait pas tirer l'oreille et accepte de rempiler, côté espagnol cette fois²⁴. En sept mois de guerre, il aura changé quatre fois de camp. Il pourrait faire sien l'adage d'un soldat anglais enrôlé dans le même conflit : «J'errai... ne sachant où j'allais, et ne sachant qui je suivais...»

Le dernier témoignage que nous possédons de Claude Donnet sur cette période date de la fin de l'année 1622, du mois de décembre²⁵. En quelques mots il expose sobrement qu'il réside à Malines et travaille à l'hôpital militaire, une véritable institution sanitaire disposant de 330 lits. C'est tout. De nouveau, on est dans l'ignorance la plus complète de ses faits et gestes pendant les mois de juin à novembre. Son lieu de résidence aux Pays-Bas espagnols en fin d'année donne une vague indication. Elle laisse tout juste supposer que le 22 septembre 1622, il participa peut-être à la bataille de Fleurus qui opposa les troupes de Mansfeld à celles de Cordoba.

24. *Ibidem*.

25. *Ibidem*.

Nouvelles de Malines... et retour au pays

Les renseignements que Claude Donnet nous livre sur sa vie à partir de 1623 sont rares et lacunaires mais ils permettent néanmoins de jalonner et d'esquisser son existence. En 1628, âgé de 24 ans, le Valaisan convole en premières noces avec la veuve d'un officier appelée Magdalena dont il oublie joyeusement de nous rapporter le patronyme. L'année suivante, elle met au monde leur fils que l'on appelle... Claude²⁶. On aimerait quand même un peu plus de clarté, connaître, par exemple, si le couple habite à Malines ou ailleurs, connaître aussi les parrain et marraine de l'enfant, connaître enfin ce que deviennent la mère et l'enfant : Claude Donnet n'en fait plus jamais mention par la suite ! Sont-ils décédés, d'un mal ou d'un autre, comme la fameuse peste qui ravagea les Pays-Bas en 1633 ? Allez savoir ! Autant de questions et de suppositions irritantes qui demeurent à ce jour dénuées de réponses.

Et puis, une fois n'est pas coutume, on perd sa trace jusqu'en juillet 1641, soit un hiatus de douze ans, c'est beaucoup. Un court libellé passé dans son recueil signale qu'il réside passagèrement à Strasbourg. Songe-t-il à un retour au pays ? C'est plus que possible. D'une écriture leste, peu élégante, notre chirurgien note que son correspondant gene-

vois, Nicolas Burlamachi, a reçu les trois lettres de change qu'il lui a fait récemment passer. Au moment voulu, il se permettra de venir en retirer les montants. Quant à Burlamachi, d'un naturel communicatif, il profite de l'occasion pour lui envoyer des nouvelles du Valais. À Saint-Maurice, on parle beaucoup, ces temps-ci, de la maladie et de la mort imminente de Monsieur Quartéry, retranscrit fidèlement Claude Donnet²⁷.

Et puis, un beau jour, décision prise, il rentre dans la patrie de ses ancêtres. Et c'est ainsi qu'il réparaît dans les archives locales.

Dès lors commence une nouvelle vie, plus conformiste et sédentaire celle-là. Soyez-en sûr, nous en reparlerons une autre fois et en temps voulu. Patience !



26. *Ibidem*.

27. *Idem*, fol 17v. Nicolas Burlamachi (1606-† après 1659), petit-fils de Michel (?) selon le chanoine Dupont-Lachenal. Ce Michel avait fui de Toscane en France pour cause de religion, puis de France à Genève après la Saint-Barthélemy. On connaît de lui une lettre adressée à Monsieur le colonel Quartéry à Saint-Maurice et datée du 7 décembre 1640, *Annales valaisannes*, 1940, pp. 158-159. Il s'agit très certainement de noble Antoine Quartéry (1576-†1641) qui, les derniers temps de sa vie, souffrait terriblement de la « maladie de la pierre », cf. Angelin Zufferey, *Antoine Quartéry (1576-1641)*, Sierre, 1996 (nouvelle édition), pp. 46-49 surtout.

Association valaisanne d'études généalogiques, Aveg 2008**Walliser Vereinigung für Familienforschung, WVFF 2008****Admissions – Aufnahmen**

Marc	Baussière	Vi-Longe 7a	1213	Onex
Raymond	Caloz	Route du Bisse 4	3967	Vercorin
Philippe	Charbonnet	Ousse	1996	Basse-Nendaz
Hervé	de Chastonay	Rue du Pavé 22	1895	Vionnaz
Paul Guy	Darilus			Petion-Ville (Haïti)
Claude-Élie	Delaloye	Rue de la Meunière 11	1957	Ardon
Maurice	Dougoud	Ch. de Revers 27	1874	Champéry
René Georges	Duroux		69008	Lyon
Quintana	Masson	Surbaix	38118	Saint-Baudille-de-la-Tour
Nicolas	Soliz	Rue Centrale 134	3979	Grône
Hans	von Werra	Saumstrasse 23	8625	Graussau
Commune de	Champéry		1874	Champéry

Démissions – Austritte

Michel	Bornet	1997	Haute-Nendaz
Gérald	Bourban	1994	Aproz
Carlo-Maria	Bretz	1920	Martigny
Philippe	Clerc	1950	Sion
Christophe	Évêquoz	1964	Conthey
Simone	Fellay	1947	Versegères
Daniel	Imhof	3995	Ernen

Décès (*portés à notre connaissance*)**Todesfälle** (*die uns gemeldet wurden*)

Arnold	Perren	3900	Brig
--------	--------	------	------

L'Aveg en bref

En 1989, un petit groupe d'amis passionnés crée une association pour l'étude de la généalogie en Valais: Aveg pour la partie francophone, WVFF pour la partie germanophone. Aujourd'hui, l'association réunit près de 300 membres, chercheurs et collectivités publiques, tous intéressés de près à la généalogie.

La personne intéressée demande simplement son adhésion au moyen d'un formulaire d'inscription ad hoc que le secrétariat tient à disposition. Cette demande est en principe acceptée par le comité et avalisée par l'Assemblée générale annuelle.

Cotisations

Membres individuels ou couples: 30 fr.; collectivités: 50 fr.; membres étrangers: 25 euros. Banque Cantonale du Valais, Sion (T 0183 11 18).

Les membres sont invités

- à participer, dans la mesure du possible, aux trois réunions annuelles;
- à échanger les résultats de leurs recherches avec les autres généalogistes.

Prestations offertes aux membres

- une plate-forme de rencontres entre gens passionnés, connaisseurs ou débutants;
- des visites intéressantes, en Valais et chez nos voisins (France, Italie, etc.);
- un site internet riche et vivant, avec un forum de questions (www.aveg.ch);
- un *Bulletin* annuel, aux contributions multiples et variées.

Der WVFF in kürze

Im Jahre 1989 gründete ein kleiner Kreis von Freunden der Ahnenforschung die Walliser Vereinigung Für Familienforschung: Die Abkürzung Aveg für den französisch sprechenden Teil unseres Kantons und WVFF für den deutschsprachigen Teil. Heute zählt die Vereinigung stolze 300 Mitglieder Forscher und allgemein interessierte Personen an der Ahnenforschung.

Die Anfrage zur Mitgliedschaft für interessierte Personen erfolgt über ein «Anmeldeformular», welches in unserem Sekretariat bezogen werden kann. Die Aufnahme erfolgt durch den Vorstand und wird jeweils an der Jahresversammlung von den Mitgliedern bestätigt.

Beiträge

Einzelmitglieder oder Paare: 30 sFr.; Kollektivmitglieder: 50 sFr.
Mitglieder aus dem Ausland: 25 Euro.
Walliser Kantonalbank, Sitten (T 0183 11 18)

Wir empfehlen den Mitgliedern, so weit es Ihnen möglich ist, an den drei jährlichen Treffen teilzunehmen. Die Erfahrungen und Resultate ihrer Nachforschungen mit den andern Ahnenforschern auszutauschen.

Leistungen und Angebote für die Mitglieder:

- ein Podium für interessierte – passionierte Kenner und Anfänger zum Gedankenaustausch;
- Besuche von interessanten Objekten im Wallis so wie bei unseren Nachbarn in Frankreich, Italien und anderen Ländern;
- eine Webseite im Internet mit interessanten und aktuellen Informationen so wie der Möglichkeit Fragen zu stellen (www.aveg.ch);
- ein Mitteilungsblatt das einmal im Jahr herausgegeben wird und die verschiedensten Themen behandelt.

Association valaisanne d'études généalogiques (Aveg)**Walliser Vereinigung für Familienforschung (WVFF)****Président | *Präsident***

Guy-Bernard Meyer	024 471 64 27	gbmeyer@netplus.ch
Route de la Cretta 2	1870 Monthey	

Caissier | *Kassier*

Nicolas Premand	024 477 46 26	nicolas@premand.ch
Ch. de Combasses 10	1872 Troistorrents	

Caution historique | *Historiker*

Pierre-Alain Bezat	024 471 94 28	pa.bezat@gmail.com
Rue du Closillon 5	1870 Monthey	

Responsable informatique | *Informatikverantwortlicher*

Guy-Michel Coquoz	021 626 05 48	eviona@chez.com
Chemin du Platane 2	1008 Prilly	

Membre Bas-Valaisan | *Mitglied Unterwallis*

Yves Haenni	027 455 56 30	yves.haenni@netplus.ch
Rue des Poules 1	3973 Venthône	

Membre Haut-Valaisan | *Mitglied Oberwallis*

Leander Escher	027 455 96 68	leander@escher.ws
Impasse Aurore 9	3960 Sierre	

Responsable du « Bulletin » | *« Bulletin » Zuständige*

Claudine Daulte-Gaillard	021 648 66 91	cl.daulte@bluewin.ch
Rue de la Pontaise 47	1018 Lausanne	



Président d'honneur:	M. Jean Bützberger
Membres d'honneur:	M. Philippe Terrettaz, M ^{me} Elisabeth Darbellay-Gabioud

Le *Bulletin* annuel de l'Aveg paraît depuis 1991.

Les *Bulletins* N° 0 à N° 7 sont vendus au prix de 7 fr. l'exemplaire.

Dès le N° 8, le *Bulletin* coûte 15 fr. l'exemplaire.

Le *Bulletin* N° 9 est épuisé, mais vous pouvez obtenir des copies d'articles.

Pour retrouver les articles publiés, voir sous:

www.aveg.ch/fr/Ressources/Ressources.php

Pour les commandes, s'adresser à notre caissier:

Nicolas Premand

Chemin de Combasses 10, 1872 Troistorrents

Tél. 024 477 46 26

ou nicolas@premand.ch



Das jährliche *Bulletin* der WVFF erscheint regelmässig seit 1991.

Die *Bulletins* Nr. 0 bis 7 werden zum Stückpreis von 7 sFr. verkauft,

Bulletins ab Nr. 8 kosten 15 sFr.

Das *Bulletin* Nr. 9 wird erschöpft, aber Sie können Kopien
der Artikel erhalten.

So finden Sie die früher veröffentlichten Artikel:

www.aveg.ch/de/Ressources/Bulletin.php

Möchten Sie ältere Ausgaben des *Bulletin* erwerben?

Kontaktieren Sie der Kassier, die Ihnen die gewünschten *Bulletins*
umgehend zusenden wird:

Nicolas Premand

Chemin de Combasses 10, 1872 Troistorrents

Tél. 024 477 46 26

oder nicolas@premand.ch



Momme Tommy
Joseph Palmer / In Son
monastery Arch man
the same / moul. Son
died / Not named abt
of his father's name
Ginger good will
general / moul. son

[illegible][illegible]